

FEDERATION
GENEVOISE
DE COOPERATION



Etat des lieux des associations de migrants des Cantons de Genève et Vaud

Victoria Castillo Rueda en collaboration avec Isabel Obadiaru

Etat des lieux des associations de migrants des cantons de Genève et Vaud

Sommaire

Introduction.....	1
I. Méthodologie	1
1. Collecte des données	1
2. Caractère quantitatif et qualitatif de l'étude	2
II. Migration et développement	2
1. Le lien entre la migration et le développement	3
2. Les associations de migrants	3
3. Les associations de migrants et leur engagement dans le développement du pays d'origine	5
III. Bref aperçu du contexte migratoire dans les Canton de Genève et Vaud	7
IV. Analyse Générale des résultats	7
1. Information générale sur les associations.....	7
Type d'association.....	8
Domaine d'intervention	9
Axe de l'association.....	10
Date de création	11
Nombre de membres	11
2. Fonctionnement.....	12
Objectif principal de l'association.....	12
Principales activités de l'association.....	12
Domaine d'expertise	13
Financement	14
Budget 2011.....	15
Personnel fixe	16
Personnel bénévole	17
3. Expérience et intérêt pour le développement	17
Activités en lien avec le développement	18
Type de projet.....	18
Budget projet	19
Intérêt à développer un projet de développement.....	20
Type de projet à développer	21
Région.....	21
4. Besoins et intérêts	22

Compétences fortes de l'association	23
Appui souhaité	23
Besoin de formation.....	24
5. Données démographiques des associations ayant répondu cette enquête.....	25
Genre de la personne ayant répondu l'enquête	25
Âge de la personne ayant répondu l'enquête	26
Poste de la personne ayant répondu l'enquête	26
V. Analyse régionale de résultats	27
1. Afrique.....	27
2. Amérique Latine et Caraïbes	29
3. Asie	32
4. Afrique du Nord et Moyen Orient	33
VI. Conclusion	35
Références.....	39
Annexe I. Questionnaire	41
Annexe II. Liste des associations ayant répondu au questionnaire	45

Introduction

Le Groupe de Travail « Migration et Développement », relié aux fédérations cantonales de coopération genevoise (FGC) et vaudoise (FEDEVACO) et actif sur la thématique « migration et développement » depuis 2008, a établi un projet pour l'année 2012 comportant de nombreuses activités dont le but est de continuer à dynamiser le dialogue et les échanges sur le sujet. En 2011, le même groupe avait mené à bien un ambitieux programme d'activités dans le cadre du Forum Mondial sur la Migration et le Développement qui a eu lieu en Suisse et a permis de sensibiliser plus de 2500 personnes via le théâtre de rue, des conférences et des émissions télévisées.

Dans sa stratégie 2012, six activités ont été planifiées : un état des lieux des associations de migrants, des ateliers de formation, un prix « Diaspora et Développement », une performance théâtrale dans la rue, une étude sur la plateforme « alerte-préjugés » et une émission de radio.

La réalisation d'un état des lieux des associations de migrants des Cantons de Genève et Vaud a été identifiée comme un outil indispensable pour mieux connaître les associations issues de la diaspora, de leurs activités et de leur fonctionnement ainsi que de leur expérience dans la mise en œuvre de projets de développement. Les résultats de cette recherche ont permis de créer une seule et même base de données des associations de migrants (en croisant les informations contenues dans diverses bases et listings sur GE et VD) et une carte plus précise des ces associations. Cette étude a également permis de proposer aux associations répertoriées de participer au cycle de formation organisé par le Groupe ainsi qu'au prix « Diaspora et Développement » doté d'un montant de 2500 CHF.¹

Les objectifs de cette étude sont de recenser les associations vaudoises et genevoises issues de la diaspora actives dans la coopération au développement ou intéressées par les questions relatives au développement, ainsi que d'obtenir des informations précises sur les besoins et les intérêts des associations recensées, notamment en termes de formation continue.

Le présent rapport comporte six parties qui présentent la méthodologie utilisée pour la collecte d'informations, l'encadrement du sujet abordé, un bref aperçu du contexte migratoire dans les Cantons, l'analyse des résultats de l'enquête, l'analyse régionale de résultats et les conclusions.

I. Méthodologie

1. Collecte des données

Un croisement des informations contenues dans les différentes bases de données existantes sur Genève et Vaud a constitué le premier pas pour la création d'une seule et même base de données des associations dans les deux cantons.

¹ Voir <http://www.fgc.ch/migration.php>

Genève	Vaud
Base de données du professeur Cattacin - UniGe	Base de données du Bureau Cantonal de l'Intégration
Annexe H de l'étude « Migration et Projets de Coopération au Développement – Christelle Genoud	Base de données du Centre Social Protestant
Tableau associations soutenues par les communes Genevoises 2010-2011	Base de données FEDEVACO
Base de données du Bureau d'Intégration des étrangers	

385 associations font partie de cette base de données divisée par continent : 203 sont africaines (117 basées dans le Canton de Genève et 85 dans le Canton de Vaud), 77 latino-américaines (41 basées dans le Canton de Genève et 36 dans le Canton de Vaud), 39 asiatiques (27 basées dans le Canton de Genève et 12 dans le Canton de Vaud) et 66 nord-africaines et du moyen orient (39 basées dans le Canton de Genève et 27 dans le Canton de Vaud). Ces différentes sources ont été intégrées et compilées en une seule et même base de données sur Excel et organisées par canton (VD et GE), puis par lieu d'activité. Les responsables de l'étude et la coordination du Groupe ont également rencontré les délégués de l'intégration à Genève et à Lausanne afin de leur présenter les différentes activités.

Les associations ainsi répertoriées ont reçu une lettre les invitant à remplir un questionnaire en ligne (<https://fr.surveymonkey.com/s/AssociationsmigrantsGEVD>) conçu par le sous-groupe « état des lieux » constitué par certains membres du Groupe de Travail Migration et Développement dans le cadre de la programmation des activités 2012.

L'échantillon final de l'étude correspond à 90 associations. Cet ensemble est constitué de 46 associations africaines (51.1%), dont une majorité du Sénégal, de la République Démocratique du Congo et de l'Angola ; de 3 associations asiatiques (3,3%) de Chine, d'Inde et du Sri Lanka ; de 24 associations latino-américaines (26.7%) dont une majorité en provenance de l'Amérique du Sud (Bolivie, Brésil, Colombie, Equateur, Pérou) et des Caraïbes (Haïti) ; et de 17 associations du Nord de l'Afrique et du Moyen Orient (18.9%) dont une majorité du Maroc et du Kurdistan. La distribution par Canton est de 48 (53,3%) associations basées dans le Canton de Genève et 42 (46.7%) dans le Canton de Vaud.

2. Caractère quantitatif et qualitatif de l'étude

L'objectif de l'étude est principalement de caractère quantitatif puisque les résultats de l'enquête permettront une analyse statistique des réponses. L'étude se limite à une analyse factuelle des données transmises par les associations via un questionnaire mis en ligne. Les réponses ont néanmoins un caractère qualitatif car elles permettront de dresser une carte plus précise des associations en termes d'information générale, de fonctionnement, d'expérience et intérêt pour le développement et de besoins et intérêts en matière de soutien souhaité.

II. Migration et développement

La littérature est vaste lorsque l'on aborde le lien entre la migration et le développement, les effets des transferts de fonds, des transferts sociaux et de connaissances, la migration circulaire et le retour ; ce sont des sujets controversés selon les points de vue depuis lesquels ils sont abordés. La tendance actuelle, du moins du côté de la coopération internationale au développement, est de dire que le lien est positif et prometteur. Au cours de la dernière décennie, des ressources financières de la coopération internationale ont été allouées à des programmes et des projets selon cette approche.

Dans le contexte européen, les projets de codéveloppement en sont un exemple clair, par leur institutionnalisation à Tempere en 1999. Les pays qui se sont engagés dans des projets concrets sont la France et l'Espagne, mais d'autres pays ont également décidé de suivre des modèles similaires et ont impliqué leurs communautés étrangères et les associations issues de ces communautés dans des projets de développement. Mais si l'on examine la littérature existante, l'approche manifeste est leur utilisation par les pays développés comme instrument de diminution de la migration, à travers le renforcement du contrôle du flux migratoire, de la migration temporaire et du retour.

Cependant, *le potentiel* est ample et réside dans une réorientation vers la participation de réseaux transnationaux et d'associations de migrants, à partir d'une conception de l'implication de ces derniers dans l'établissement d'un lien entre les sociétés d'origine et d'accueil, permettant la création d'un espace social transnational.

1. Le lien entre la migration et le développement

Le lien entre la migration et le développement n'est pas un sujet récent, il est né à la fin de la Seconde Guerre Mondiale et diverses approches positives ou négatives ont existé selon la tendance du moment. Aujourd'hui, la différence réside dans la perspective depuis laquelle ce lien est abordé. Une nouvelle vague d'intérêt causée par la croissance rapide des transferts de fonds de migrants vers leurs pays d'origine - le nouveau « mantra » du développement, d'après l'économiste Devesh Kappur (2004) - se centre sur l'idée que les transferts de fonds peuvent être canalisés vers des investissements productifs pour favoriser le développement (Castles; Delgado Wise, 2007 : 12).

Le rôle joué par les associations issues de la diaspora dans les enjeux migratoires entre le pays d'accueil et le pays d'origine est en fait incontournable. A travers les projets et la transmission d'aide sous forme économique, matérielle ou intellectuelle, les organisations ont la capacité d'influencer les dynamiques de migration et de développement. Différentes associations envoient une partie considérable de leur fonds pour des projets qui permettront de faciliter le développement dans leurs pays d'origine. L'importance de leur contribution est évidente, mais il faut toutefois garder en tête que des projets mis en place par de 'petites' associations ont souvent des difficultés à engendrer des changements radicaux.

Même si les transferts de fonds ont un rôle clé dans la littérature et la vision actuelle du lien entre migration et développement, il est important d'observer qu'ils ne sont pas les seuls aspects à être pris en compte. Cette nouvelle vague centre également son attention sur les transferts sociaux, les idées, les comportements, les identités et le capital social qui s'écoulent des communautés du pays d'origine vers le pays d'accueil (Levitt, 1998, Castles; Delgado Wise 2007 : 298) et vice-versa² ; cela est lié au rôle de la diaspora comme associé potentiel du développement.

2. Les associations de migrants

« Une organisation [association] de migrants est tout type d'organisation réunissant principalement des migrants et leurs descendants, indépendamment des activités spécifiques de telles organisations » (Des Haas, 2006).

² Stephen Castles (2007 : 298) affirme que comme les transferts de fonds de migrants, les transferts sociaux ont des effets ambigus, comme la création d'une culture de la migration due aux histoires optimistes racontées de la part des migrants et cela peut même devenir un rite de passage pour les jeunes.

Ces associations remplacent fréquemment les systèmes de soutien apportés traditionnellement par la famille, offrent un espace de loisir et dans quelques cas sont aussi un espace pour le renforcement des capacités des migrants et la sensibilisation à leurs droits.

Elles sont des organisations plus ou moins structurées, selon le cas, de tailles diverses, avec des objectifs très précis (favoriser l'intégration des femmes migrantes au marché du travail dans une ville en particulier) comme très vastes (promouvoir la culture d'un pays particulier dans la société d'accueil) qui cherchent à créer un espace de rencontre entre les ressortissant d'une même communauté étrangère. « Les associations semblent garder un fort pouvoir de structuration sur la vie des migrants, même pour ceux qui ne les fréquentent pas ou plus. Elles constituent un lieu ou une activité à laquelle se référer ; un lieu ou une activité qui permet de se situer dans un collectif, que ce soit sur le monde de la distanciation et de la distinction... Les associations de migrants aident à se définir en tant que « je » [migrant] dans un « nous » [association de migrants] néanmoins diversifié et se posent résolument comme une médiation vers la société élargie « eux [société d'accueil] » (Matthey; Steiner, 2009 :23).

Selon Matthey et Stainer (2009 :12) « l'associationnisme migrant est un champ d'activité régi principalement par trois normes fonctionnelles : le communalisme, le désintéressement et l'humilité. On y œuvre pour une collectivité, de manière bénévole à un rythme qui est celui d'une politique des petits pas ». Les membres de chaque association de migrants sont engagés à atteindre un même objectif lié au bien-être de sa communauté dans le pays d'accueil via l'intégration ou le bien-être de ceux restés au pays d'origine via des projets de développement. Leur engagement est bénévole dans la plupart de cas, à moins d'avoir réussi à développer la structure, la taille et la solvabilité financière de l'association et, en conséquence, d'avoir quelques salariés au sein de l'organisation. Dans le cas où les membres sont bénévoles la charge de travail en plus est évidente puisque, généralement, tous les membres exercent une profession par ailleurs. L'avancement dans la réalisation des objectifs se fait donc à rythme lent.

L'investissement en temps des membres des associations de migrants dans leurs activités est substantiel : « l'associationnisme est chronophage. Il s'agit d'une activité qui ne s'arrête que rarement à la porte du privé, il est difficile de la cloisonner. Bien vite, elle investit toutes des dimensions de la vie des cadre associatifs » (Matthey; Stainer, 2009 :12).

En termes de ressources, les associations de migrants ont généralement des moyens financiers limités. Elles financent leurs actions avec des donations ou les cotisations de leurs membres et ont aussi des limitations de temps (cf. paragraphe précédent), la plupart des membres actifs dans le développement des activités étant bénévoles. Cependant, les ressources dont les organisations de migrants disposent sont les divers capitaux des migrants : leur capital humain, c'est à dire leur formation, leurs techniques, leurs compétences et leurs connaissances acquises dans le pays d'origine et/ou d'accueil ; leur capital financier, incluant les transferts de fonds et les investissement productifs; leur capital social, soit leurs réseaux transnationaux de liens³, famille et amis, le capital d'interrelations⁴, leurs communauté et leurs institutions ; leur capital culturel en partageant leurs cultures d'origine, leurs codes, coutumes et valeurs ; leur capital symbolique, la renommée du migrant au sein de la société d'origine ou d'accueil ou dans les deux ; leur capital affectif, le sentiment d'appartenance, l'engagement envers le pays d'origine et le commerce nostalgique ; et leur capital local, la liaison

³ "Bonding capital"

⁴ "Briging capital"

permanente avec leur région ou municipalité d'origine, là où les liens familiaux persistent et le contexte est connu (Ionescu 2006 : 40-52, Matthey; Stainer, 2009 :12).

Leur rôle est multiple, elles constituent un facteur de socialisation et un lieu de ressourcement identitaire, jouent un rôle communautaire stabilisateur, de convivialité et d'entraide, un rôle de création de capital social pour leur participation dans les revendications formulées et les partenariats établis avec des acteurs publics et privés, politiques et syndicaux etc.... (Cattacin, 2007 :20) et un rôle politique dans l'incorporation politique des personnes d'origine étrangère dans leur société d'accueil. De plus, elles jouent aussi un rôle clé dans l'intégration des populations migrantes, un rôle qui est peu étudié.

Les associations de migrants ont des fonctions fortes et sous-développées dans le domaine de l'intégration, elles jouent un rôle important dans la socialisation des migrants au sein de la société d'accueil, dans le conseil sur des possibilités d'emploi et de logement ainsi que sur l'exercice de pratiques culturelles propres au pays, dans la dissémination d'information pertinente en relation avec les services visant cette population et les institutions qui les offrent; dans le même temps, elle jouent un rôle de point de contact et de coordination entre les migrants, le gouvernement local et d'autres institutions (Somerville; Durana; Terrazas, 2008).

3. Les associations de migrants et leur engagement dans le développement du pays d'origine

« Les réseaux transnationaux jouent un rôle de double voie dans la migration internationale. D'une part, la famille, les amis et d'autres contacts à l'étranger facilitent le processus de déménagement, ils sont utiles comme support et amplifient une tendance spécifique de migrations une fois initiée. D'autre part, une fois que ces réseaux transnationaux sont établis, ils pourraient jouer aussi un rôle dans le processus de développement dans le pays d'origine » (Lucas 2005 : 154).

En Afrique, les organisations de migrants font partie d'une longue tradition de solidarité communautaire et ethnique. Les *Organisations de Solidarité Internationale issues de l'Immigration* (OSIM) se sont concentrées au départ sur l'intégration et le bien-être dans les pays d'accueil et se concentrent à présent sur la coopération et le développement, établissant un pont entre les deux sociétés (Ghosh 2006 : 82).

En Asie, le gouvernement philippin a créé le *Lingkod sa Kapwa Pilipino* (LINKAPIL), qui encourage les migrants à soutenir des projets de développement aux Philippines, dans des secteurs comme l'infrastructure, l'éducation et la santé. Le Bangladesh a aussi des associations aux Etats-Unis et au Royaume-Uni à travers lesquelles des fonds sont collectés pour être investis dans la communauté d'origine (Gosh 2006 : 83-84).

En Amérique Latine, les *Hometown Associations* (HTAs), associations de ville natale aux Etats-Unis de pays comme la République Dominicaine, le Guatemala, l'Haïti, le Mexique et le Salvador, cherchent à mettre leurs ressources financières et sociales au service de l'amélioration des conditions dans leurs villes natales (Ghosh 2006 : 82).

En Afrique du Nord et au Moyen Orient, un clair exemple est celui des *Synergies des Marocains du Monde et des amis du Maroc*, un projet développé en France ayant comme but l'appui technique et le soutien aux associations œuvrant dans le domaine du

codéveloppement et du développement durable vers le Maroc. Dans le même temps, le projet met en réseau les compétences et les associations issues de l'immigration marocaine.

Les divers capitaux dont les migrants disposent, quelle que soit la région d'origine, font partie essentielle de l'engagement des migrants et des associations de migrants dans les projets de développement qu'ils entreprennent : leur capital humain par exemple, dans la formulation des projets et l'exécution ; leur capital financier dans des projets où les transferts de fonds des migrants sont investis dans l'achat d'un logement ou dans la création de micro entreprises ; leur capital social et leurs réseaux tant dans le pays d'accueil que dans le pays d'origine donne une base solide aux projets et fait que ce type d'engagements se multiplie grâce à leur sentiment d'appartenance nationale et encore davantage local, en permettant le développement d'une coopération décentralisée entre les villes où les migrants habitent et leurs villes d'origine.

Dans leurs engagements dans leurs pays d'origine, les associations de migrants travaillent avec des partenaires locaux avec lesquels elles ont déjà une relation établie (association du village, centres d'éducation, hôpitaux et autorités locales). La relation de confiance et les capacités du partenaire sont des facteurs clés d'une implémentation réussie des activités sur le terrain. (GTZ, 2009) « Plusieurs avantages ont été reconnus aux associations tournées vers le développement de leur lieu d'origine : une valorisation plus orientée vers le développement et plus équitable des transferts migratoires que leur gestion au niveau individuel et des ménages ; une capacité à identifier les projets, à négocier leur réalisation et la gestion des projets initiés par les immigrés et une dynamisation des populations locales » (Lanly, 2001 :9).

Leur double présence, « ici » et « là » donne un pouvoir aux migrants, car ils connaissent les deux réalités, leur travail depuis le bas mettant en valeur précisément leur rôle comme des acteurs et comme lien entre deux sociétés, en encourageant le développement communautaire.

Leur rôle dans les projets de développement est vital, mais il faut tenir compte du fait que pour un certain nombre de migrants engagés dans des projets de développement le niveau d'expertise dans la gestion de projets peut être limité, ce thème (coopération au développement) étant relativement récent par rapport aux différentes stratégies d'aide. Il est vrai que leur engagement dans le développement du pays d'origine n'est pas nouveau, mais ils sont des acteurs relativement nouveaux dans la coopération internationale au développement. Ils sont des acteurs importants dans ces projets, mais ils ne sont pas les seuls, la partie la plus importante de ce type de projets est le réseau élargi d'acteurs ; la responsabilité est donc partagée entre tous.

Les partenariats avec des agences de développement locales sont une opportunité pour la professionnalisation, la qualification et le renforcement des capacités des associations de migrants, en même temps que des opportunités de promotion puisqu'elles peuvent travailler en réseau avec d'autres acteurs locaux de la société civile et ainsi étendre leur potentialités d'action et leurs compétences. (GTZ, 2009).

III. Bref aperçu du contexte migratoire dans les Canton de Genève et Vaud

En Suisse, Genève est un clair exemple de ville cosmopolite avec une population résidente permanente étrangère de forte proportion. Ses caractéristiques de ville frontière et siège de plusieurs organisations internationales font que la population étrangère (179.385 personnes) en 2009 dans le Canton représentait plus du tiers de la population totale. « En Ville de Genève, cette proportion dépasse les 40%. Dans les quartiers de Sécheron-Prieuré et des Pâquis-Navigation, les étrangers sont majoritaires (56%). A ONU-Rigot, cette population atteint plus de 70% » (Kaya, 2011 :24).

En 2001 le Canton s'est doté d'une Loi sur l'Intégration des Etrangers qui cherche à favoriser les relations harmonieuses entre la population autochtone et étrangère habitant le Canton, à favoriser leur intégration et à appliquer leur droits et devoirs. Au niveau cantonal, cet encadrement légal a permis la création en 2002 du Bureau de l'Intégration des Etrangers qui s'occupe de soutenir des projets et actions d'intégration, de sensibiliser, informer et orienter la population sur les questions relatives à la migration. Au niveau communal, la ville de Genève dispose d'un délégué à l'intégration et de la Délégation Agenda 21 qui est chargé de développer un politique basée sur la diversité.

Du coté du Canton de Vaud, 209.895 étrangers, la plupart avec un permis d'établissement, habitaient dans le Canton. « L'une des caractéristiques marquantes est également la dispersion géographique des populations étrangères puisque toutes les communes comptent une part significative d'étrangers. Outre le district de l'Ouest lausannois (43%) ceux d'Aigle, de Lausanne, de Nyon et de la Riviera-Pays-d'Enhaut accueillent une proportion de la population étrangère supérieure à la moyenne cantonale» (Kaya, 2011 :62). Une proportion importante des étrangers dans le Canton est représenté par les étudiants de l'Université de Lausanne, l'École Polytechnique Fédérale et des écoles privés.

Les Cantons de Genève et Vaud ont mis en place des organes consultatifs en matière de participation des migrants, lesquels constituent l'instrument principal de participation de la population étrangère aux processus de prise de décisions qui les concernent. Ces organes consultatifs établissent des liens avec les associations de migrants et les soutiennent financièrement dans certains projets (Cattacin ; Kaya, 2001).

IV. Analyse Générale des résultats

1. Information générale sur les associations

Dans cette première partie de l'enquête l'accent est mis sur les types d'associations, leur domaine d'intervention, leur axe géographique, le nom du/de la président-e, de la personne de contact, la date et lieu de création et le nombre de membres. En saisissant ces informations, l'étude avance vers l'achèvement de son premier objectif de recensement des associations vaudoises et genevoises issues de la diaspora actives dans la coopération au développement ou intéressées par les questions relatives au développement.

Sur ce point, l'analyse se centre sur les types d'associations ayant répondu à l'enquête, leur domaine d'intervention, leur axe géographique de travail, leur date de création et le nombre de membres. Les autres informations telles que le nom du président, la personne de

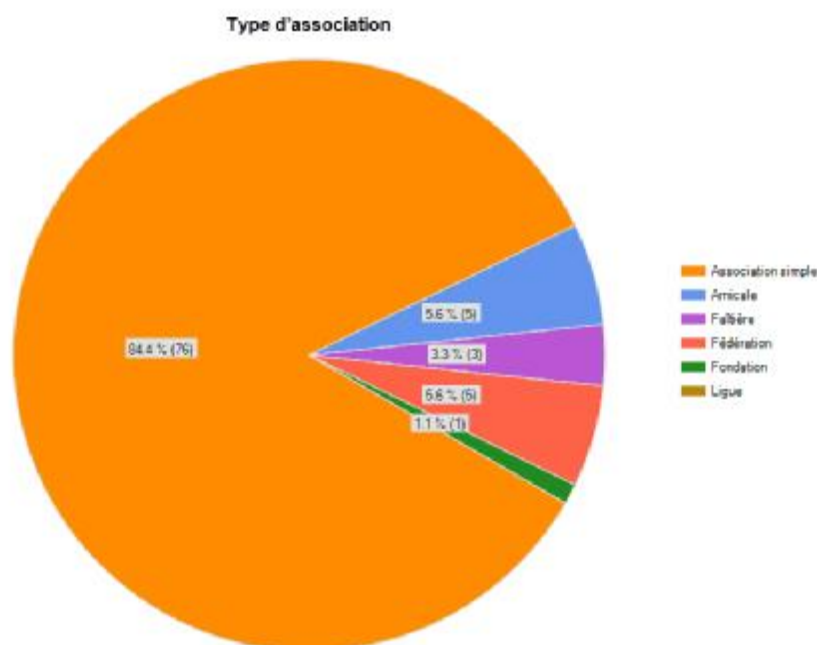
contact ou le lieu de création pourront être consultés dans les fiches descriptives des associations.

Type d'association

Toutes les associations ont répondu cette question, laquelle offrait aux associations interrogées sept options de réponse : Association simple, amicale, fédération, faitière, fondation, ligue et autre.

La plupart des associations, lesquelles sont régies par l'article 60 du Code Civil Suisse, sont des associations dites « simples » (84,4%). Dans le cadre de cette étude, une association simple est celle dont l'activité principale est « celle d'organiser des rencontres (galas) pour collecter des fonds pour des petits projets en faveur de la communauté d'immigrés ou de la communauté d'origine » (Lanly, 2001 :6). Ce type d'association compte dans ses ressources humaines peu ou pas de personnes salariées, une structure simple et un nombre limité de membres (< de 20 - 50 membres).

5,6% s'identifient comme des associations amicales, où le lien entre les membres est basé sur l'amitié et des intérêts communs en faveur de leur communauté dans le pays d'accueil et/ou dans le pays d'origine.



5,6% sont des fédérations, organisations composées par diverses associations qui se regroupent afin d'intervenir à une plus grande échelle (Lanly, 2001 :8) en collaborant entre elles pour faire valoir leurs intérêts et ceux des populations qu'elles représentent (Moret, 2009 :36).

3,3% sont des associations faitières, associations parapluies qui accueillent différentes associations avec divers buts mais un même intérêt. Elles sont des organisations beaucoup plus structurées, avec des personnes salariées au sein de leur structure et un nombre important de membres (>100 membres). Leur management est régi par une Assemblée des Délégués forte et leur Direction est souvent professionnelle et issue des membres (Signal Consulting, 2002).

Une seule fondation a participé à l'enquête. Ce type d'organisation est régi par l'article 80 du Code Civil Suisse qui stipule que la fondation a pour objet l'affectation de biens en faveur d'un but spécial. Son management est régi par un Conseil de Fondation, une Direction Administrative professionnelle et un front actif et puissant (Signal Consulting, 2002).

Vingt associations ont choisi d'autres options que les six options proposées, dans ce répertoire d'options se trouvent : des ONG internationales, des associations d'utilité publique (exonérées d'impôts), des associations à but non lucratif et des fédérations d'Eglises.

Quelques associations se sont référées au domaine d'intervention comme dans le cas des réponses liées à la culture, l'aide humanitaire et sociale et le développement durable.

Domaine d'intervention

Quatre-vingt-cinq associations ont répondu à cette question qui se penchait sur les domaines d'intervention. L'enquête proposait quatre options de réponse : coopération/solidarité, culturelle/interculturelle, religieux et autre.

Dans le contexte de l'étude, les associations exerçant leur travail dans le domaine de la coopération/solidarité, sont des associations type agence sociale (Portes ; Escobar ; Walton Radford, 2005 : 20-21)⁵, plus organisées et institutionnalisées, offrant divers services aux migrants en termes de formation, de conseil légal, psychologique et de santé.

Les associations travaillant dans le domaine de la culture sont des organisations civiques ou culturelles (Portes ; Escobar ; Walton Radford, 2005 : 20-21) spécialisées dans les traditions et le folklore, qui organisent des réunions de type social, informatif et éducatif pour la communauté.

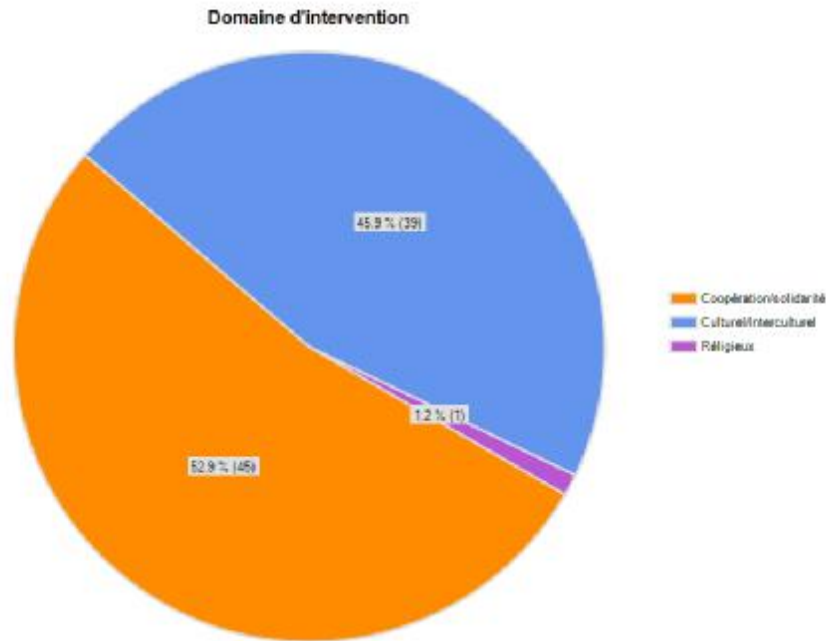
Les associations religieuses travaillent dans divers domaines tels que la santé, l'éducation, l'intégration, entre autres mais toujours depuis des prémisses, valeurs et principes de la religion à laquelle elles font partie.

Le domaine d'intervention du 52,9% des associations ayant répondu se situe dans la coopération et la solidarité, c.-à-d. que ces associations se reconnaissent elles mêmes comme porteuses de projets de développement.

45,9% se situent dans le domaine de la culture et l'interculturalité et un petit pourcentage, 1,2% dans le domaine religieux.

Trente-huit associations ont choisi d'autres options que les trois options proposées. Elles se retrouvent dans des domaines particuliers qui pourraient faire partie des domaines proposés, tels que: socioculturelle et manifestation culinaire; santé, éducation, rééducation et intégration sociale ; recherche et formation ; coalition pour les Objectifs du Millénaire pour le Développement ; éducation et Intégration ; culturelle, interculturelle, culturelle/religieux, transnationale ; Diaspora ; droits humains, Intégration et la défense des droits humains, organisation des spectacles musicaux ; juridique, politique.

⁵ Etude réalisée par le Centre de Migration et Développement de l'Université de Princeton, bien que cette typologie soit faite à partir des organisations de migrants aux Etats-Unis, elle peut servir de base pour l'analyse dans d'autres contextes.



Quelques associations ont répondu sur leurs objectifs dans ce point: formation des jeunes en situations précaires, recherche des matériaux médicaux et scolaires pour les établissements en Nigeria dans le cadre d'un programme humanitaire, appui aux communautés de langue portugaise immigrées en Suisse, enseignement du portugais du Brésil à des enfants et des adultes.

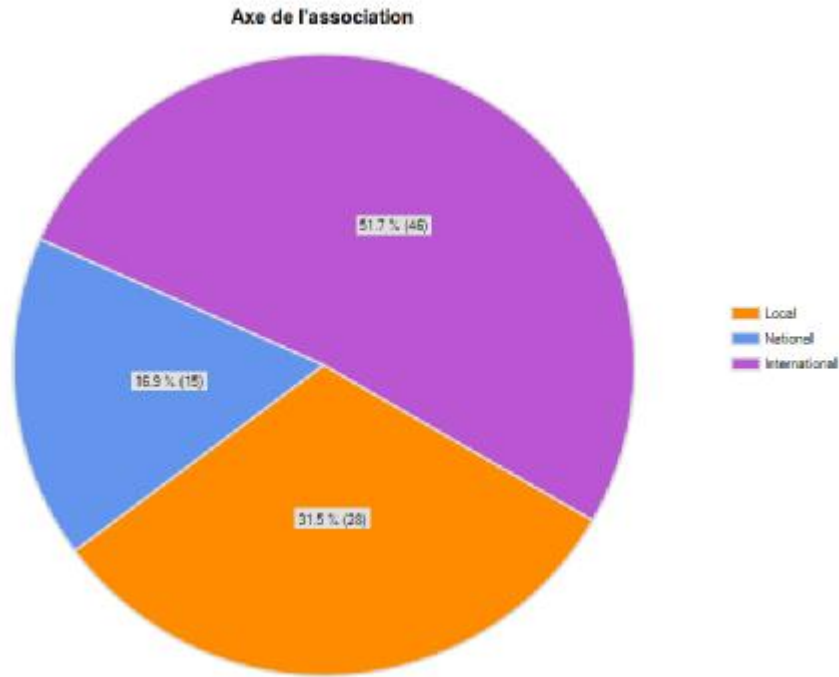
Axe de l'association

Quatre-vingt-neuf associations ont répondu cette question, l'étude proposait quatre options de réponse : au niveau local, national, international et autre.

La plupart des associations ont un axe de travail se situant au niveau international, soit 51,7% d'entre elles. Cette caractéristique démontre leur intérêt pour leurs communautés d'origine ou pour les pays en développement en général.

31,5% axent leur travail au niveau local et 16,9% sur un axe national, caractéristique qui démontre aussi leur intérêt pour le pays et la ville d'accueil et les enjeux de l'intégration des populations qu'elles représentent.

Vingt-quatre associations ont choisi d'autres options que les trois options proposées. Elles se sont orientées vers un niveau transnational, un mélange des, cela étant tout à fait normal étant donné que ces associations exercent, parfois en même temps, leur travail dans la ville/village d'accueil, dans ce cas là dans les villes des cantons de Genève et Vaud, dans le pays d'accueil, la Suisse (dans d'autres Cantons de la Suisse Romande et autres) et au niveau international dans leur région ou pays d'origine (Afrique de l'Ouest, Afrique, Europe, Asie, Etats-Unis, Guinée, Haïti, Sri Lanka, Cap Vert, Niger, Sénégal) .



Date de création

« L'impact sur le développement des associations de migrants est plus effectif quand elles sont plus matures au niveau organisationnel. Leur potentiel dans le domaine du développement grandit avec le temps. En plus, les associations sont plus effectives comme acteurs du développement quand elles travaillent en partenariat avec d'autres organisations, fondations ou avec le gouvernement ». (Orozco, 2007).

Toutes les associations ont répondu cette question. Les dates de création des associations interrogées s'échelonnent entre 1978 et 2011. La plupart des associations ont été créées récemment dans les années 2000 (46 associations), 37 ont vu le jour dans les années 1990, 6 dans les 1980 et une seule dans les années 1970.

Nombre de membres

« Il est important de remarquer que la taille d'une association de migrants s'élargie au-delà de ses membres formels car les non membres participent souvent dans des événements culturels, de recherche de fonds et font des donations ». (Orozco, 2007)

Quatre-vingt neuf associations ont répondu à cette question. 37 associations (41,6%) comptent moins de 20 membres, 21 associations (23,6%) en comptent de 21 à 50, 16 associations (18%) en comptent de 51 à 100 et 15 associations (16,8%) ont plus de cent membres.

Six associations africaines, deux asiatiques, trois latino-américaines et caribéennes et quatre du Nord de l'Afrique et du Moyen Orient comptent plus de 100 membres.

2. Fonctionnement

Dans cette deuxième partie l'analyse se centre sur les objectifs des associations, leurs activités, leur domaine d'expertise, leur financement et budget et leurs ressources humaines. Cette partie sur le fonctionnement est clé pour l'étude car à travers de ces informations le Groupe Migration et Développement arrivera à dresser une carte plus précise sur les quatre vingt dix associations qui ont participé à l'enquête.

Objectif principal de l'association

Quatre-vingt-quatre associations ont répondu à cette question. Evidemment, les objectifs sont très divers parmi les associations, néanmoins un regroupement peut être établi (quelques associations appartiennent à plus d'une de catégories) :

- Culture et interculturalité (27 réponses)
- Action sociale et humanitaire, lutte contre la pauvreté (13 réponses)
- Intégration sociale et des populations migrantes (13 réponses)
- Codéveloppement, développement scientifique et technologique et coopération au développement (10 réponses)
- Education (9 réponses)
- Développement durable (économique, écologique, social) (8 réponses)
- Santé (7 réponses)
- Droits humains (6 réponses)
- Promotion de la paix / démocratie (2 réponses)
- Promotion des minorités religieuses (1 réponse)

Elles visent principalement des populations à risque comme les enfants, les jeunes, les femmes et les réfugiés.

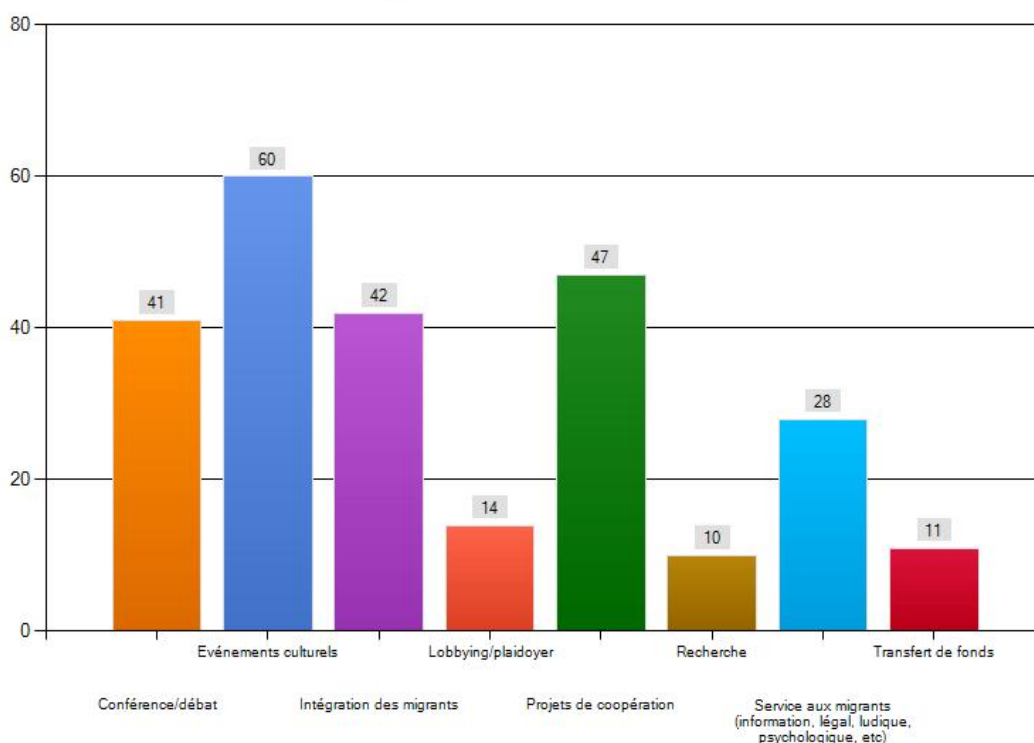
Principales activités de l'association

« Leurs activités reflètent trois orientations : la diaspora transnationale qui rassemble les migrants par l'idée d'un maintien du lien avec le pays d'origine ; les associations identitaires communautaires et d'entraide jouant le rôle de stabilisateur de valeurs et mœurs dans un entourage pluraliste sans repères ; enfin, les associations communautaires politiques et sociales avec une orientation de défense d'intérêt, souvent fondées sur une base nationale, continentale ou encore ethnique ».
(Cattacin, 2007 :14)

Quatre-vingt-quatre associations ont répondu à cette question, l'enquête proposait neuf options de réponses. : conférence/débat, événements culturels, intégration des migrants, lobbying/plaidoyer, projets de coopération, recherche, services aux migrants, transferts de fonds et autre. Les associations pouvaient choisir plusieurs réponses parmi ces options.

La plupart des associations centrent leurs activités autour d'événements culturels (60) ; 47 entreprennent des projets de coopération ; 42 sont actives dans des activités liées à l'intégration de migrants et 41 font des conférences et débats ; 28 offrent des services aux migrants tels que l'appui légal, ludique, psychologique ou informatif ; 14 font du plaidoyer en faveur de leur population cible ; 11 des associations sont actives dans le transfert de fonds ; enfin, 10 font de la recherche.

Principales activités de l'association



La dimension culturelle est forte dans l'échantillon, aspect normal dans la conception des associations de migrants vu leur attachement à leur culture d'origine. La dimension solidarité et développement est aussi importante, notamment pour les associations d'Afrique. En ce qui concerne la dimension sociale, ce sont les associations du Nord de l'Afrique et du Moyen Orient qui se préoccupent le plus de ce domaine qui inclut des initiatives sociopolitiques et citoyennes. Il y a 30 associations provenant de quatre régions qui sont actives dans les trois dimensions.

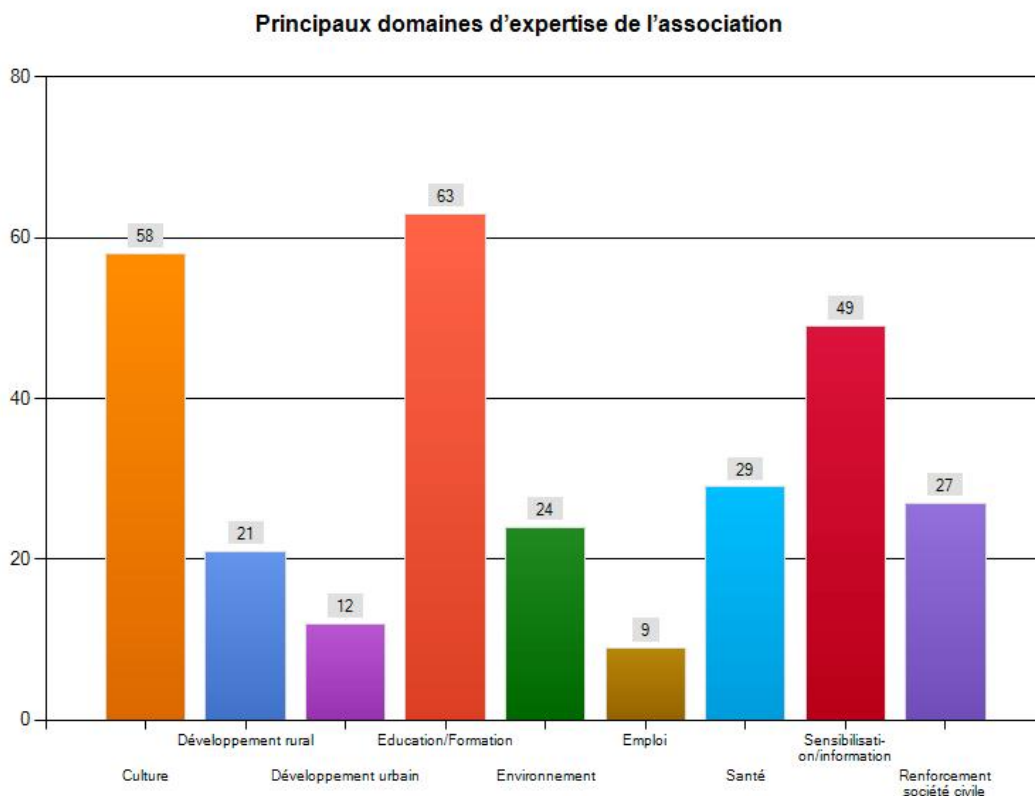
Il est également important de noter qu'il n'est pas surprenant de voir que les associations travaillent tant dans le domaine du développement que dans celui de l'intégration. Selon diverses études, les fonctions liées à l'intégration et au développement des associations de migrants tendent à être complémentaires car l'évidence démontre que des migrants bien intégrés sont plus capables de contribuer au développement du pays d'origine. (Somerville; Durana; Terrazas, 2008, GTZ, 2009, Moret, 2009)

Domaine d'expertise

Quatre-vingt-quatre associations ont répondu à cette question. L'étude proposait dix options de réponse : culture, développement rural, développement urbain, éducation/formation, environnement, emploi, santé, sensibilisation/information, renforcement de la société civile et autre. Les associations pouvaient choisir plusieurs réponses parmi ces options.

Le domaine d'expertise le plus commun entre les associations de migrants consultées est l'éducation et la formation (63 associations), suivi par la culture (58 associations) et la sensibilisation et information (49 associations).

Après ces trois domaines principaux, la santé (29 associations), le renforcement de la société civile (27 associations), l'environnement (24 associations) et le développement rural (21 associations) se positionnent en deuxième rang. Suivis par un troisième rang composé par le développement urbain (12 associations) et l'emploi (9 associations).



Neuf associations ont choisi d'autres options que les neuf options proposées. Parmi ces nouvelles options on trouve : développement durable, intégration sociale, migrations africaines, valorisation de la culture arabe, droits de l'homme, échanges interculturels, relations, législation et droit suisse.

Financement

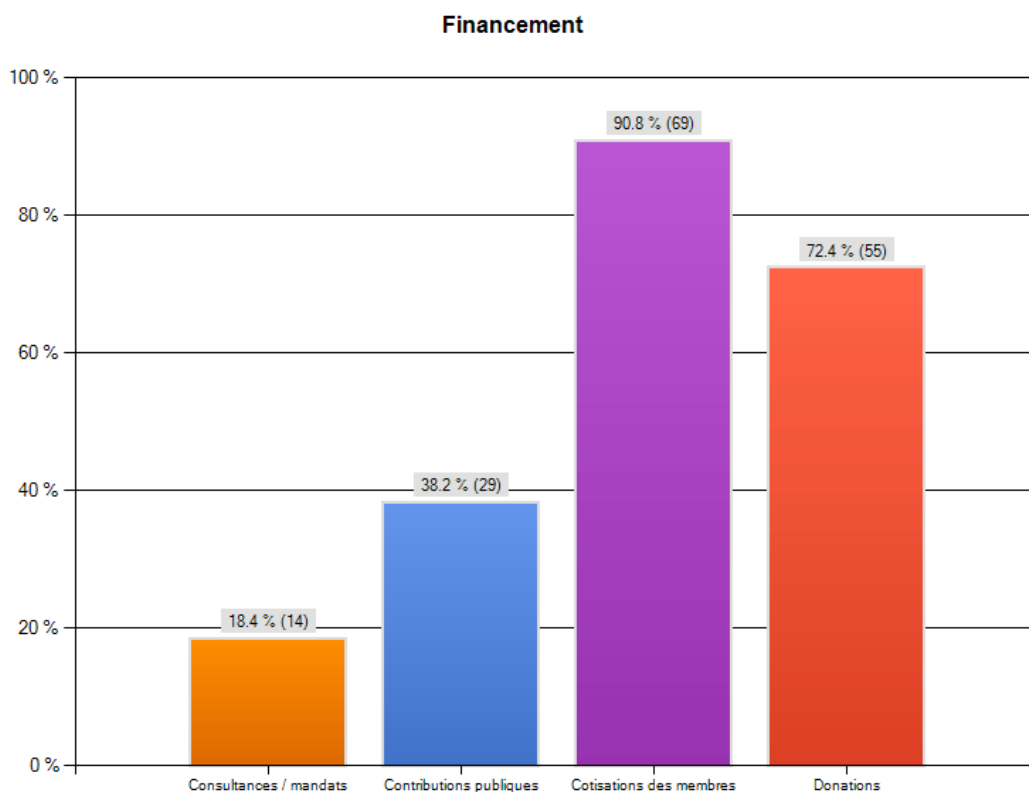
Soixante-seize associations ont répondu cette question. L'étude proposait cinq options de réponse : consultances/mandats, contributions publiques, cotisations des membres, donations et autre.

La cotisation des membres est le moyen de financement le plus utilisé par les associations (90,8%), suivi par les donations (72,4%), ce qui démontre que ces structures sont fortement tributaires des cotisations de leurs membres et des particuliers.

Les associations font aussi appel à des contributions publiques (38,2%). Dans le cas des associations africaines, 17 sur 46 ont eu recours aux fonds publics. 11 sur 24 associations latino-américaines y ont pour leur part eu recours. Aucune association asiatique n'y a fait appel et 3 sur 17 associations d'Afrique du Nord et du Moyen Orient ont reçu des contributions publiques.

Concernant la dernière option, 18,4% des associations financent leurs activités à travers des consultings et mandats : 9 associations africaines, 1 asiatique, 2 latino-américaines

et 2 associations nord-africaines et du moyen orient recherchent des fonds pour leurs association le biais de ces activités.



Vingt-six associations ont choisi d'autres options que les quatre options proposées, parmi celles-ci : bénévolat, vente des artisanats à Noel, événements, revenu fête, taxes des cours et stages (enseignement), recettes du bar, soutiens ponctuels, recettes des formations payantes, vente de publications, les offrandes lors d'un culte annuel en septembre, moyens des membres du comité, autofinancement, SSI Canton de Genève, traductions, interprétariat, marché brocante/vidé grenier tout le premiers dimanches du mois.

Budget 2011

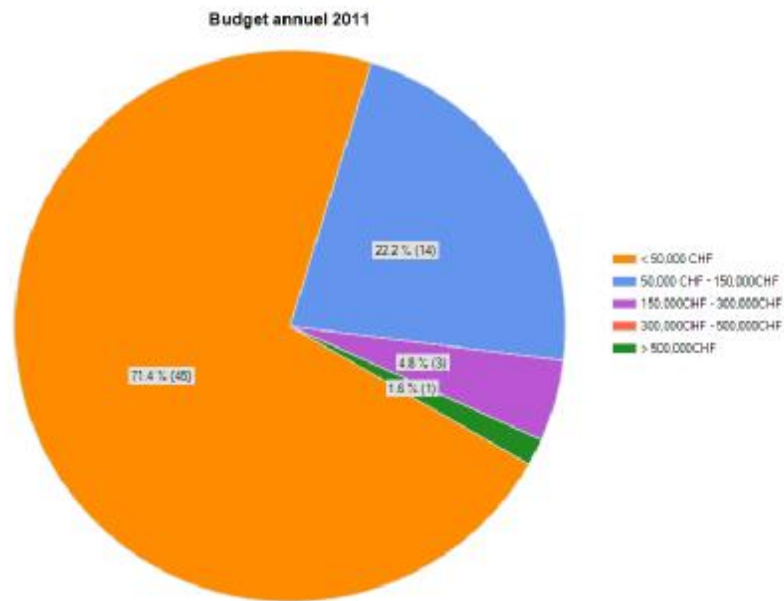
Soixante-trois associations ont répondu cette question. Cinq options de réponse étaient proposées : moins de 50.000CHF, entre 50.000 et 150.000 CHF, entre 150.000 et 300.000 CHF, entre 300.000 et 500.000 CHF et plus de 500.000 CHF.

71,4% des associations ont eu un budget 2011 de moins de 50.000CHF. La grande majorité des associations sondées sont donc de petite taille et disposent de moyens financiers relativement limités pour mettre en œuvre leurs activités. Les budgets 2011 d'autres associations fluctuent ensuite entre 50.000 et plus de 500.000CHF : 22,2% entre 50.000 – 150.000CHF, 4,8% entre 150.000 – 300.000 CHF et 1.6% de plus de 500,000CHF.

Quinze associations ont eu un budget 2011 moyen (entre 50,000 et 150,000CHF), dont 8 associations africaines, 2 asiatiques, 3 latino-américaines et 1 nord africaine et du Moyen Orient.

Même si très peu d'associations (2 associations asiatiques et 1 africaine) ont eu en 2011 un budget entre 150,000 - 300,000CHF et une association (latino-américaine) a eu plus de 500,000CHF, il n'est pas négligeable que quatre des 90 associations ayant participé à

l'enquête aient eu un budget si important en 2011 ; cela démontre de leur taille et de leur structure.

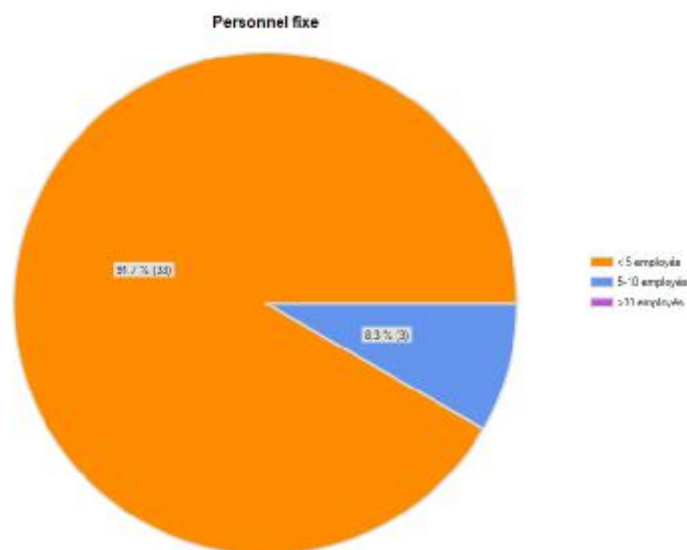


Personnel fixe

Trente-six associations ont répondu cette question. Trois options de réponse étaient proposées : moins de 5 employés, entre 5 et 10 employés et plus de 10 employés.

Comme dit précédemment, la taille des associations ayant répondu à l'enquête est petite et cela peut être confirmé par le nombre de personnes salariées travaillant dans celles-ci. 91,7% des associations ont répondu avoir moins de 5 employés et 8,3% ont entre 5 et 10 employés.

Cinquante quatre associations n'ont pas répondu cette question, soit parce qu'elles ne voulaient pas partager cette information, soit parce qu'elles ne comptent aucun employé dans leurs structures.

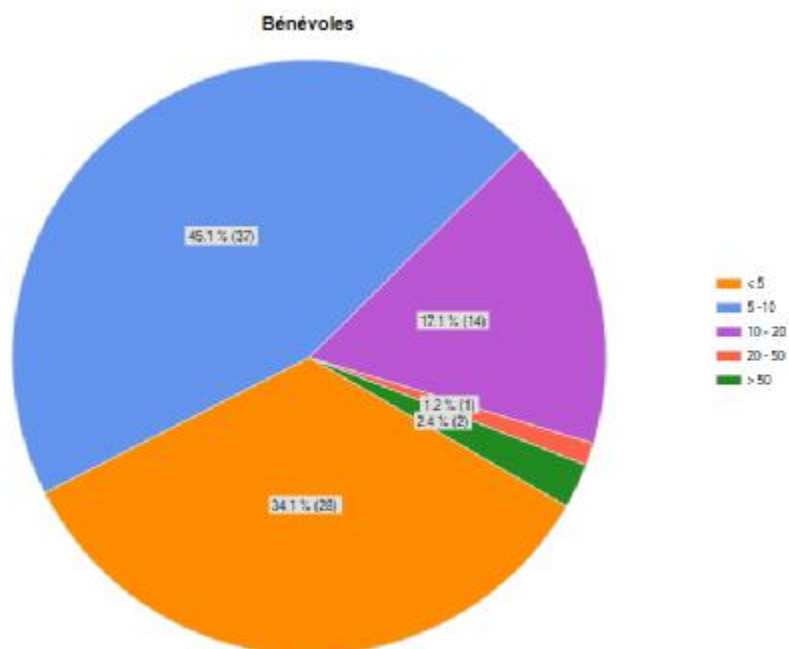


Personnel bénévole

Le bénévole ou le volontaire est celui qui s'engage (notion d'engagement) de son plein gré (notion de liberté) de manière désintéressée (notion d'acte sans but lucratif) dans une action organisée (notion d'appartenance à un groupe, à une structure) au service de la communauté (notion d'intérêt commun). (LE NET et WERQUIN, 1985, p. 9)

Quatre-vingt-deux associations ont répondu à cette question. Le questionnaire proposait cinq options de réponse : moins de 5 bénévoles, entre 5 et 10, entre 10 et 20, entre 20 et 50 et plus de 50 bénévoles.

En termes de bénévolat, 79 associations bénéficient de l'appui de 5 à 20 bénévoles, ce qui est relativement important en termes de soutien reçu. 45,1% des 82 associations ayant répondu cette question reçoivent l'appui de 5 à 10 bénévoles, 34,1% ont recours à moins de cinq bénévoles, 17,1% de 10 à 20 personnes. Seul 2,4% des associations a plus de 50 bénévoles et 1,2% en a entre 20 et 50.



Une telle participation démontre l'importance de l'engagement bénévole des membres et sympathisants pour permettre la réalisation des objectifs et activités de ces associations. En même temps, cela démontre que ce sont de petites structures aux moyens relativement limités. De ce fait, la plupart des associations ne peuvent se permettre d'avoir davantage de personnes salariées.

3. Expérience et intérêt pour le développement

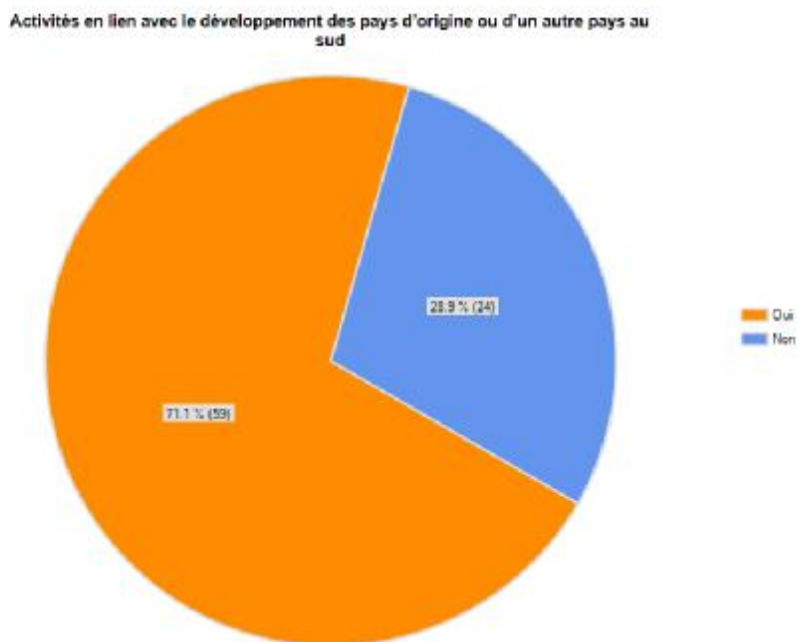
Pour cette troisième partie, l'analyse se centre sur les activités en lien avec le développement, les types de projets menés, le budget utilisé, l'intérêt à développer des projets de développement, les types de projets envisagés et la région où les projets seraient développés. En étudiant ces éléments, l'étude cherche à obtenir des informations précises sur la proportion de ces 90 associations qui se sont déjà engagées dans des projets de

développement dans des pays en développement en général ou dans leurs pays d'origine en particulier, dans quels domaines et avec quels budgets. De plus, l'étude cherche aussi à identifier si les associations qui n'ont pas encore mené ce type des projets envisagent de s'y engager, dans quels domaines et dans quelles régions. Cette partie est le cœur de l'étude et le sujet le plus important pour le Groupe Migration et Développement et pour les Fédérations Genevoise et Vaudoise de Coopérations.

Activités en lien avec le développement

Quatre-vingt-trois associations ont répondu à la question : Votre association à-t-elle déjà mené des activités en lien avec le développement de votre pays d'origine ou d'un autre pays au sud ? Parmi celles-ci, 71,1% des associations ayant participé à l'enquête ont répondu avoir mené des activités en lien avec le développement précédemment (59 associations) et 28,9% n'ont pas d'expérience dans ce type d'activités (24 associations).

Cela représente une bonne base de départ pour les activités du Groupe de Travail « Migration et Développement » car cela signifie qu'un bon nombre d'associations sont déjà intéressées par le lien entre la migration et le développement et ont développé des projets en ce sens.

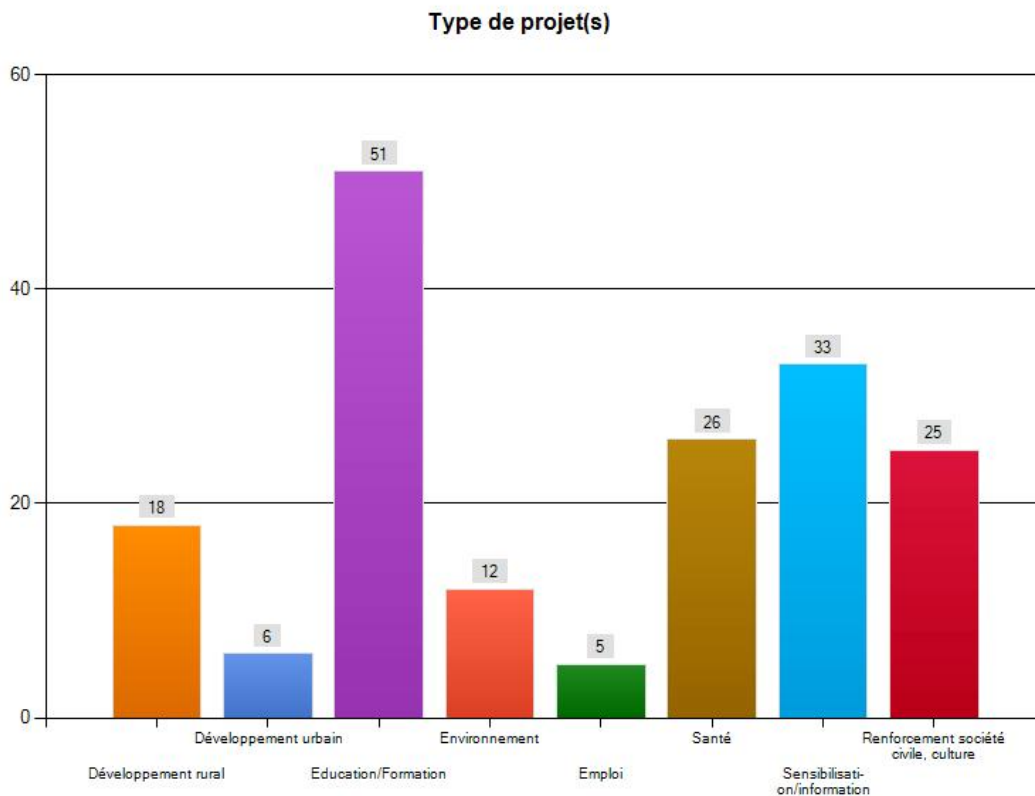


Type de projet

Soixante et une associations ont répondu à cette question. Neuf options de réponse étaient proposées par l'étude : développement rural, développement urbain, éducation/formation, environnement, emploi, santé, sensibilisation/information, renforcement société civile et autre. Les associations pouvaient choisir plusieurs réponses parmi ces options.

Les projets déjà menés par les associations s'inscrivent dans le champ de l'éducation et la formation (51 associations) la sensibilisation et l'information (33 associations), la santé (26 associations), le renforcement de la société civile (25 associations), le développement rural (18 associations), l'environnement (12 associations), le développement urbain (6 associations) et l'emploi (5 associations).

Les associations entreprennent des projets dans leurs principaux domaines d'expertise, ce qui explique que l'éducation et la formation ainsi que la sensibilisation et l'information soient les deux types de projets les plus nommés dans l'enquête.

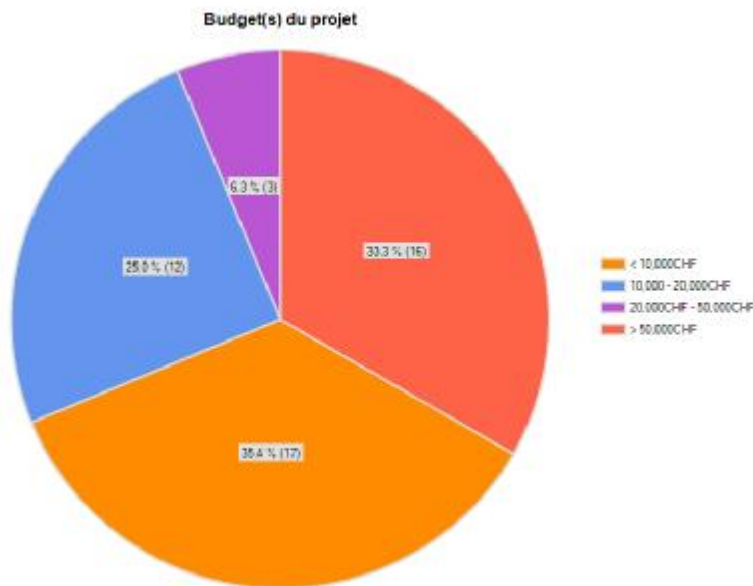


Huit associations ont choisi d'autres options que les huit options proposées, parmi lesquelles : le développement durable, la promotion des droits humains, le soutien à d'autres associations (financement, don de matériel et de vêtements, aide dans l'élaboration de documents).

Budget projet

Quarante-huit associations ont répondu à cette question. L'enquête proposait quatre options de réponse : moins de 10,000CHF, entre 10,000 et 20,000CHF, entre 20,000 et 50,000CHF et plus de 50,000CHF.

35,4% des projets en lien avec le développement menés par les associations ont eu un budget de moins de 10,000CHF ; 25% des associations ayant répondu à cette question avait un budget entre 10,000 et 20,000CHF et 6,3% un budget entre 20,000 et 50,000CHF. Au regard des montants investis, la majorité des associations sondées ont mené des projets que l'on peut qualifier de « petits ». Cela correspond à leurs capacités financières. 33,3% des associations ont mené de plus grands projets, dotés d'un budget supérieur à 50,000CHF.

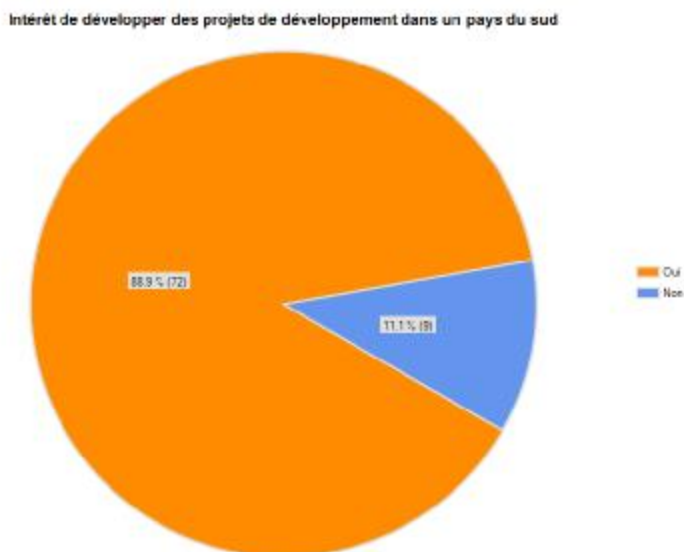


Après avoir analysé les résultats de ces trois aspects (taille, type de projet et budget) des projets de développement menés par ces associations, le manque d'informations plus détaillées sur ces projets met en évidence le besoin d'étude supplémentaire afin d'en apprendre davantage sur les expériences concrètes dans ces type de projets, au-delà du thème et de la taille, et d'obtenir des informations supplémentaires sur le contexte et les bénéficiaires du projets et l'objectif, les résultats envisagés, les activités détaillées et les indicateurs des projets.

Intérêt à développer un projet de développement

Quatre-vingt-une associations ont répondu à la question : Votre association a-t-elle un intérêt ou des souhaits de développer des projets de développement dans un pays du sud ? La plupart des associations participant à l'enquête ont montré un intérêt à développer un projet en lien avec le développement dans un pays du sud, avec 88,9% de réponses positives.

11,1% n'ont pas d'intérêt à participer à ce type de projets.

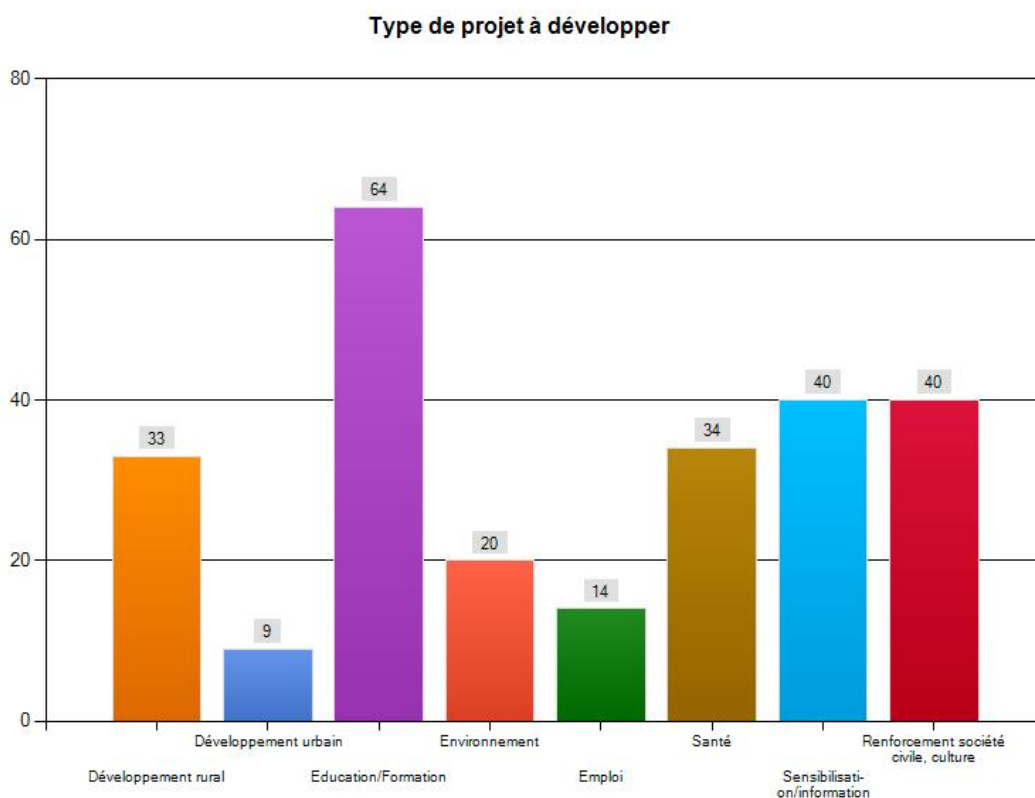


Type de projet à développer

Quatre-vingt-une associations ont répondu à cette question. Neuf options de réponse étaient proposées par l'étude : développement rural, développement urbain, éducation/formation, environnement, emploi, santé, sensibilisation/information, renforcement de la société civile et autre. Les associations pouvaient choisir plusieurs réponses parmi ces options.

Les associations ayant manifesté leur intérêt à mener des projets en lien avec le développement choisissent majoritairement l'éducation et formation, une fois de plus, comme le champ dans lequel elles voudraient mener des projets (64 associations).

40 associations envisagent de mener un projet dans les champs de la sensibilisation et l'information et le renforcement de la société civile. 34 associations dans la santé, 33 associations dans le développement rural, 20 associations dans l'environnement, 14 associations dans l'emploi et 9 associations dans le développement urbain.



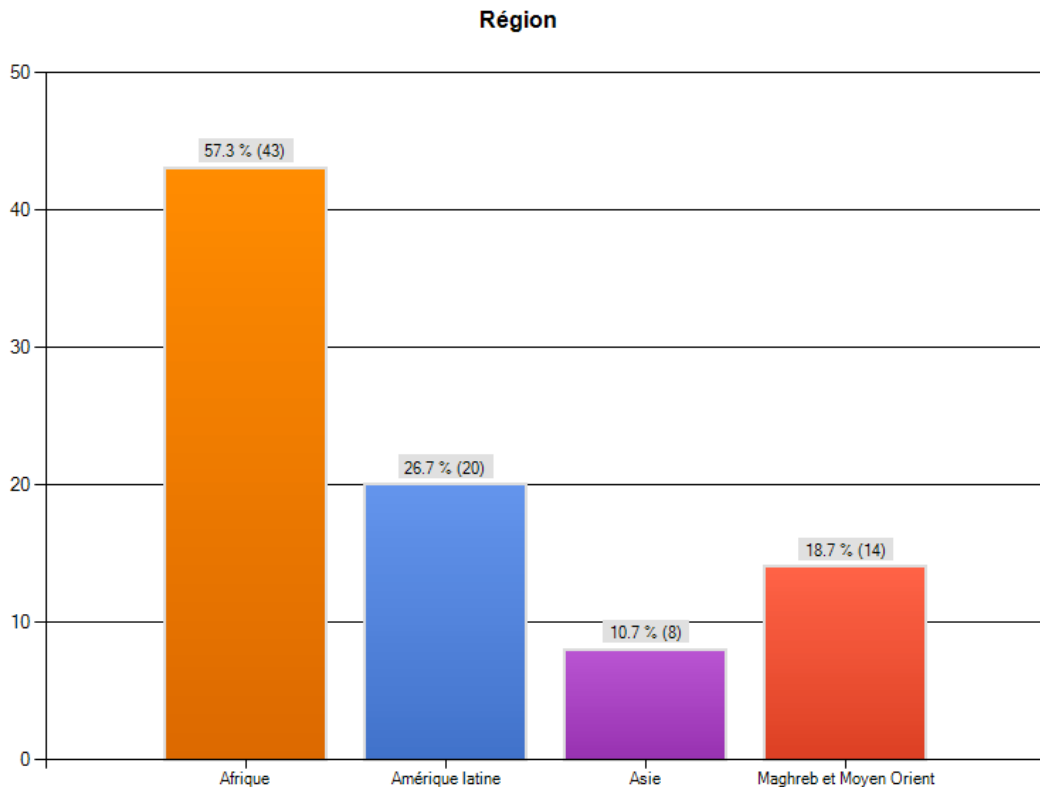
Once associations ont choisi d'autres options que les huit options proposées, parmi lesquelles : développement durable, économie solidaire, droit de l'homme (les mutilations génitales féminines et l'esclavage en Mauritanie), support psychosocial (aider les filles-mères à s'insérer dans la société et structure d'accueil pour jeunes filles mères), communication (créer un centre de services, photocopies, impression, reliures, coédition).

Région

Soixante-quinze associations ont répondu cette question. Cinq options de réponse étaient proposées : Afrique, Amérique Latine, Asie, Nord Afrique/ Moyen Orient et autre.

La plupart des associations choisissent la région africaine pour le développement de ces projets (57,3%). 26,7% optent pour l'Amérique latine, 18,7% pour la région nord africaine et le moyen orient et 10,7% des associations souhaitent travailler en Asie.

Ces réponses sont étroitement liées aux régions d'origine des associations ainsi qu'au nombre d'associations existantes par région dans la base de données. Les associations africaines sont ainsi surreprésentées, ce qui explique ce pourcentage.



Dix-sept associations ont choisi d'autres options que les quatre options proposées, parmi lesquelles : des villes en particulier (Luanda , Congo Kinshasa et Congo Brazzaville), des pays précis (Brésil, Colombie, Equateur, Haïti, Kurdistan et République du Cap-Vert), des régions spécifiques (Moyen-Orient), d'autres régions (Hémisphère Nord, Europe), des zones interrégionales (Afrique – Caraïbes : Mali - Sénégal – Haïti) et la Suisse – pays d'accueil (communauté brésilienne en Suisse romande, Suisse romande, Canton de Vaud et Genève).

4. Besoins et intérêts

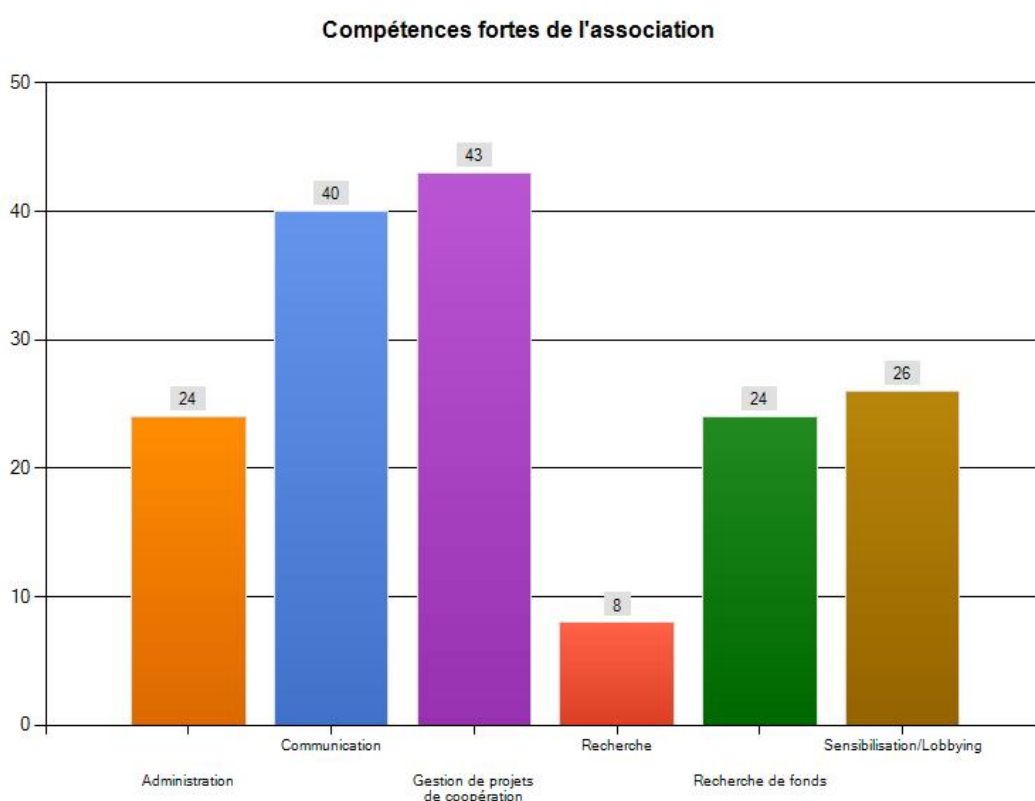
Dans cette quatrième partie, l'analyse se centre sur les compétences des associations, l'appui souhaité et les besoins de formation. En compilant ces informations, l'étude achève son deuxième objectif de disposer d'informations précises sur les besoins et intérêts des associations recensées, notamment en termes de formation continue. L'étude met également l'accent sur un point clé : l'importance du renforcement des capacités des associations de migrants et de leurs membres. Il s'agit d'un point clé pour les associations, leur travail et activités et pour leur consolidation comme acteurs dans le domaine de la coopération au développement.

Compétences fortes de l'association

Soixante-treize associations ont répondu à cette question. Sept options de réponse étaient proposées : administration, communication, gestion de projets de coopération, recherche, recherche de fonds, sensibilisation / lobbying et autre. Les associations pouvaient choisir plusieurs réponses parmi ces options.

Selon les réponses fournies par les associations ayant participé à l'enquête, leurs compétences les plus communes sont la gestion de projets de coopération (43 associations) et la communication (40 associations). Viennent ensuite au deuxième rang la sensibilisation et le lobbying (26 associations), la recherche de fonds et l'administration (24 associations).

Enfin, au dernier rang, vient la recherche avec huit associations ayant des compétences dans ce domaine.



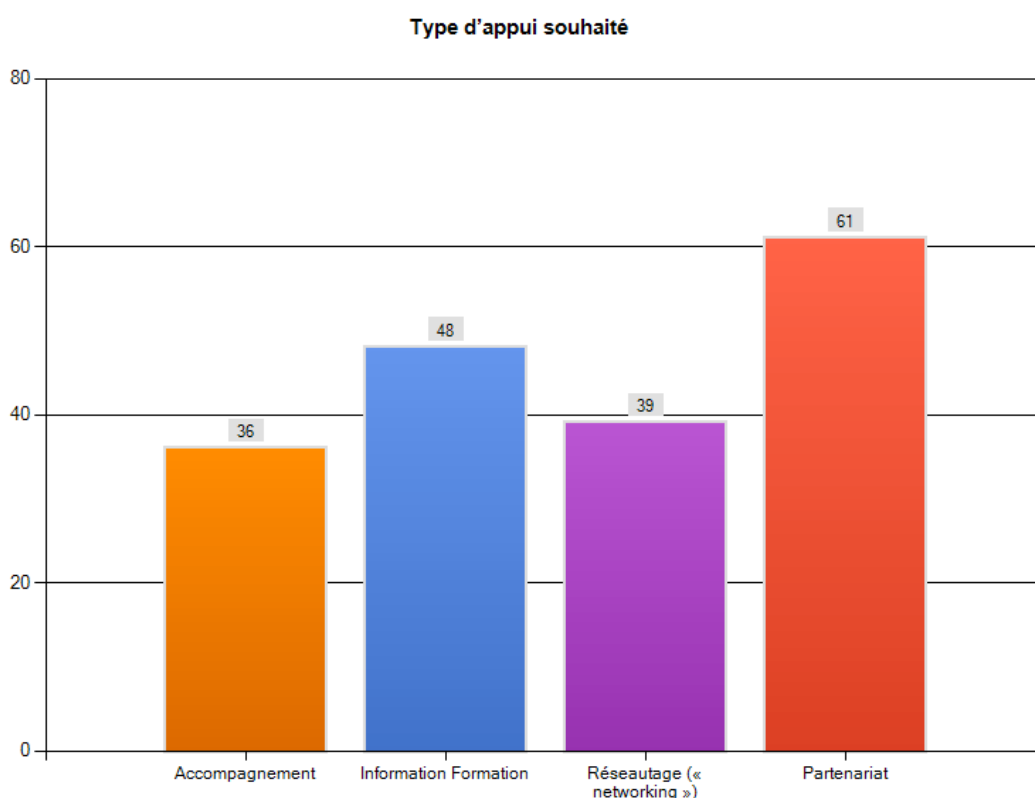
Huit associations ont choisi d'autres options que les six options proposées, parmi lesquelles on trouve : Gestion de projets culturels et interculturels, échanges culturels, formation et empowerment. Une association a répondu « plaidoyer », qui pourrait être classé dans la catégorie sensibilisation/lobbying et une association s'est référé au domaine d'expertise, l'agriculture.

Appui souhaité

Quatre-vingt associations ont répondu à cette question. Le questionnaire proposait cinq options de réponse : accompagnement, information/formation, réseautage/networking, partenariat et autre. Les associations pouvaient choisir plusieurs réponses parmi ces options.

Lorsqu'elles sont interrogées sur leurs besoins en termes d'appui (hors soutien financier), les associations évoquent cela principalement en termes de partenariat (61 associations), de formation et information (48 associations), de réseautage (39 associations) et d'accompagnement (36 associations).

Dans le cadre de cette étude, le terme partenariat signifie un processus dynamique d'accompagnement réciproque s'étalant sur plusieurs années, fondé sur le partage de références et de valeurs communes. Les projets ne sont pas une fin en soi mais sont considérés comme des supports à la relation de partenariat (CCFD). « *La coopération n'est pas un simple transfert de fonds ou de technicité à sens unique, mais un courant d'échanges de toutes natures entre partenaires qui doit favoriser partout une prise de responsabilités par les populations elles-mêmes* ». (Déclaration de principes de la Fédération genevoise de coopération).



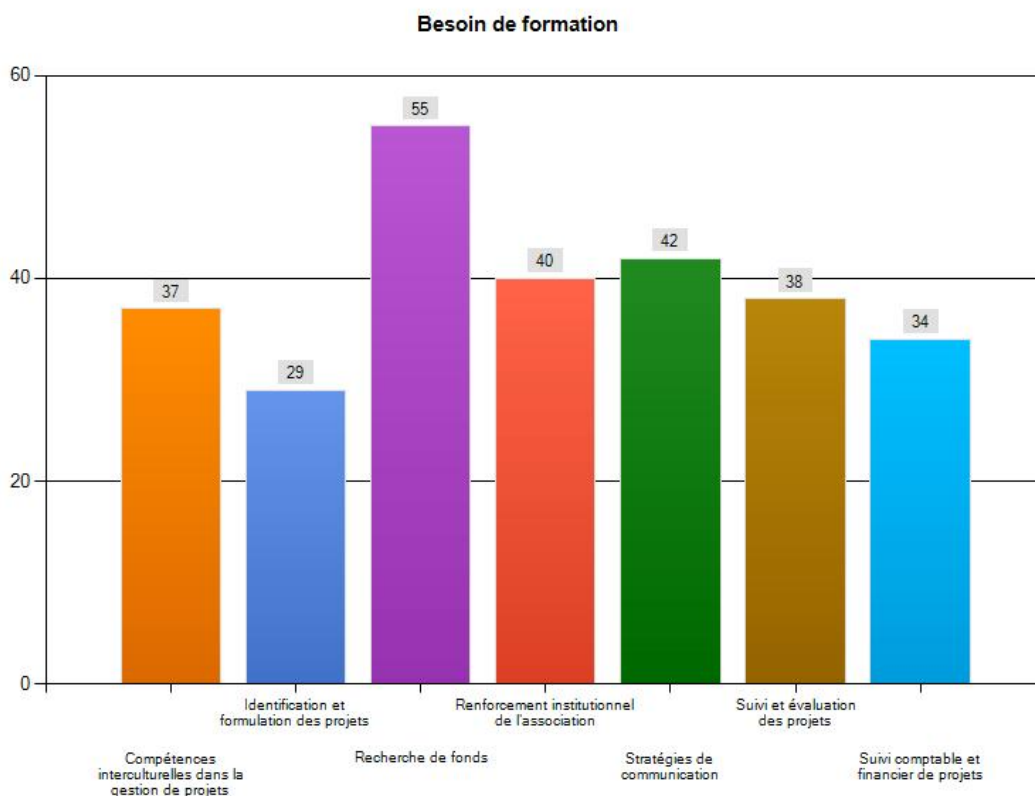
Sept associations ont choisi d'autres options que les quatre options proposées : ces associations demandent un soutien dans leurs ressources humaines, la recherche de fonds, de membres, des subventions.

Besoin de formation

Quatre-vingt associations ont répondu à cette question. Huit options de réponse étaient proposées : compétences interculturelles dans la gestion de projets, identification et formulation de projets, recherche de fonds, renforcement institutionnel de l'association, stratégie de communication, suivi et évaluation de projets, suivi comptable et financier de projets et autre. Les associations pouvaient choisir plusieurs réponses parmi ces options.

En termes de besoins de formation, les associations considèrent recherche de fonds (55 associations) comme étant le sujet le plus intéressant et important pour elles, suivi par la stratégie de communication (42 associations) et le renforcement institutionnel de l'association

(40 associations). Les associations considèrent ensuite comme utiles des formations en suivi et évaluation de projets (38 associations), en compétences interculturelles dans la gestion de projets (37 associations), en suivi comptable et financier de projets (34 associations) et, comme dernière option, l'identification et la formulation des projets (29 associations), étant donné que la plupart des associations ayant participé à l'enquête ont des compétences dans ce domaine. Le groupe de travail migration et développement de la FGC a d'ailleurs tenu compte de ces réponses afin de faire correspondre l'offre en formation dans le cycle proposé aux associations de migrants à l'automne 2012.



Trois associations ont choisi d'autres options que les sept options proposées, celles du marketing de projets.

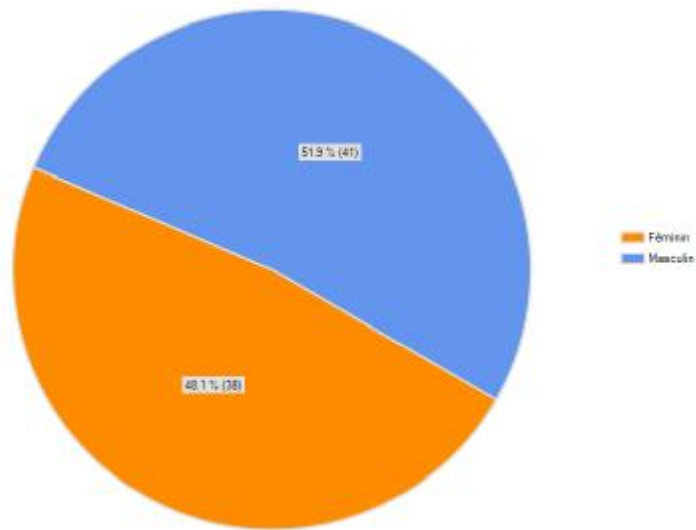
5. Données démographiques des personnes ayant répondu cette enquête

Dans cette cinquième partie, l'analyse se centre sur les données démographiques des personnes ayant répondu à l'enquête, afin d'avoir une idée de leur profil en termes de genre et d'âge, mais sans que cela soit pour autant significatif statistiquement. De plus, le poste de la personne interrogée au sein de l'association a aussi été demandé.

Genre de la personne ayant répondu l'enquête

Soixante-dix-neuf associations ont répondu à cette question. 51,9% des personnes ayant répondu au questionnaire sont des hommes, et 48,1% sont des femmes. Les chiffres sont donc proches de la parité.

Genre de la personne ayant répondu au questionnaire

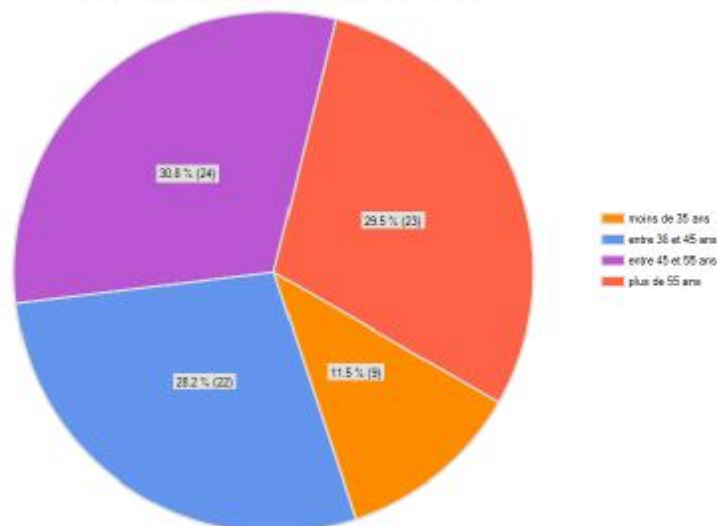


Âge de la personne ayant répondu l'enquête

Soixante-dix-huit associations ont répondu à cette question. La plupart des personnes ayant répondu cette enquête ont entre 45 – 55 ans (30,8%) et plus de 55 ans (29,5%). Cela s'explique par le fait que la plupart d'entre eux occupent des postes seniors dans leurs associations.

28,2% ont entre 35 et 45 ans et 11,5% ont moins de 35 ans.

Age de la personne ayant répondu au questionnaire



Poste de la personne ayant répondu l'enquête

Soixante-dix-sept associations ont répondu à cette question. Dans 51 cas sur 90, la personne ayant répondu au questionnaire au nom de l'association a été la/le président/e. Pour 21 associations a été le vice-président, le responsable administratif, le chargé de projets, le trésorier ou le secrétaire. Dans les autres cas cela a été un autre membre de l'association qui a répondu au questionnaire.

V. Analyse régionale de résultats

1. Afrique

Selon les données disponibles, les associations issues de la diaspora africaine représentent la plus vaste majorité des associations présentes dans le Canton de Genève et de Vaud, en comptant respectivement 117 et 85.

Bien qu'il soit plutôt difficile d'établir le nombre exact de ces associations en raison du caractère non obligatoire de l'inscription dans les bases de données officielles, une idée plus précise de la réalité associative africaine dans les cantons genevois et vaudois a été établie grâce à cette étude et aux réponses de 46 associations. Avoir une meilleure connaissance du profil des associations issues de la diaspora constitue un préalable important à l'élaboration de stratégies de partenariat de la FGC et de la FEDEVACO avec les associations qui sont impliqués dans des projets de développement en Afrique.

L'établissement des associations africaines dans les deux cantons apparaît un phénomène plutôt récent qui a été visiblement une conséquence de l'augmentation de la population africaine suite à la mondialisation des marchés du travail et du flux de nouvelles migrations au cours des trois dernières décennies. En particulier, entre les années 1990 et 2000, quarante-trois associations ont été créées dans les cantons qui comptent la plus vaste majorité de ressortissantes africaines, Genève et Vaud (Efionayi-Mäder; Pecoraro ; Steiner, 2011).⁶

La forte relation que ces migrants entretiennent avec l'Afrique n'est pas seulement un lien culturel et familial, mais pour certains c'est également une forme d'engagement avec le pays d'origine afin d'apporter des bénéfices et contribuer à son développement. Selon Abdelhamid El Jamri, Président du Comité UN sur les travailleurs migrants, « la relation du migrant avec son pays d'origine relève souvent d'un 'contrat migratoire' entre lui et sa famille. En partant, il est aidé même financièrement par sa famille pour pouvoir partir. En contrepartie, il s'engage à l'égard de ses proches⁷. Plusieurs ressortissants dans le canton de Genève comme dans le canton de Vaud se sont engagés à l'égard de leur propre pays, en établissant des associations qui jouent un rôle crucial au niveau économique, social et culturel entre la Suisse et l'Afrique.

La plupart de ces 46 associations se sont engagées notamment dans les domaines de la coopération, de la solidarité, de la culture et de l'interculturalité. Parmi les objectifs principaux figurent : l'aide, le codéveloppement, mais aussi l'éducation, la santé et la culture. Il est intéressant d'observer que si dans le Canton de Genève les associations qui ont répondu au questionnaire ont mis en place essentiellement des projets de coopération (17 sur 26 associations), dans le Canton de Vaud les associations semblent être plus actives dans l'organisation d'événements culturels (16 sur 20 associations). Améliorer les conditions économiques et sociales des pays d'origine mais aussi faire connaître sa propre culture et ses traditions au pays d'accueil sont certainement des aspects importants pour ces associations qui constituent dans le même temps un catalyseur fondamental pour les migrants récemment arrivés en Suisse.

⁶ Genève (26% de la population résidente permanente d'Afrique subsaharienne) et Vaud (20%) totalisent en 2009, quasiment la moitié des ressortissants du subcontinent.

⁷ Abdelhamid El Jamri (Président du Comité UN sur les travailleurs migrants), *Synergie entre Migration et Développement*, 2012

D'autres types d'activités sont exercées par les associations dans les deux cantons : l'organisation de débats/conférences (dans le Canton de Genève 9 sur 26 associations et dans le Canton de Vaud 7 sur 20) et de services pour l'intégration de migrants (Canton de Genève 8 sur 26 associations et Canton de Vaud 11 sur 20) représentent également des domaines particulièrement importants pour la réalisation des objectifs de ces associations.

En ce qui concerne l'axe et les régions d'intérêt, la plupart des associations (32) focalisent leurs interventions au niveau international, plus particulièrement dans les pays africains suivants: Sénégal, RDC, Congo, Angola, Burkina Faso, Tchad, Cap Vert, Gabon, Ouganda, Mali, Niger, Burundi, Guinée. Le focus géographique des projets des associations africaines est donc très varié, ce qui est probablement lié à l'absence de liens coloniaux directs avec la Suisse et aux mouvements migratoires soumis aux différentes fluctuations au cours des dernières années.

La plupart des associations ont une structure simple (associations simples 38; associations faitières 3; fédérations 4; association amicale 1) avec une moyenne de moins de 20 membres et une expertise basée en particulier sur les domaines de l'éducation/formation, sensibilisation/information, culture et développement rural. Le personnel qui les compose est plutôt limité. 19 associations sont gérées par moins de cinq salariés. Les autres bénéficient surtout de l'engagement de bénévoles.

Les réponses au questionnaire montrent que la plupart du travail fait dans les associations n'est pas rémunéré. Dans chacune de ces associations, un capital humain de bénévoles, qui oscille surtout entre une et dix personnes, se mobilise pour le bon fonctionnement de l'association. Le bénévolat apporte indubitablement une contribution très significative au déroulement des activités, mais dans le même temps, n'étant soumis à aucune subordination contractuelle, ne permet pas à l'association de gérer ses projets d'une façon régulière et efficace à 100%.

Le budget de ces associations est souvent très limité et ne permet pas l'embauche de salariés. Sur la base des informations disponibles (plusieurs organisations n'ont pas répondu à cette question), 25 des associations ont un budget inférieur à 50,000CHF et les fonds qui permettent l'activation de leurs projets dérivent principalement des cotisations des membres et des donations. En ce qui concerne les contributions publiques parmi les associations ayant répondu le questionnaire, seules 17 associations ont pu bénéficier de ces financements. Les mandats, la vente de produits ou de publications, semblent être plutôt rares parmi les activités pour la recherche de fonds.

La mise en place des différents projets - en particulier dans les secteurs de l'éducation (32 associations), de la sensibilisation/information (21 associations), du développement rural (24 associations), du renforcement de la société civile (15 associations) et aussi de l'environnement (11 associations) et de l'emploi (10 associations) - est donc fortement remise en cause par la difficulté d'avoir des financements et du personnel salarié.

Pour contraster avec cette fragilité financière et structurelle, les associations souhaiteraient avoir différentes sortes de soutien: principalement le partenariat, une collaboration qui puisse donc soutenir et permettre de réaliser des objectifs en commun. L'information/formation, le réseautage et l'accompagnement semblent être aussi très important pour la réussite de leurs projets de développement en Afrique.

En focalisant maintenant plus particulièrement l'attention sur les 17 associations engagées dans la coopération au développement, il est intéressant d'observer que soutenir les

populations du pays d'origine, promouvoir la santé et le développement économiques sont les thèmes les plus pris en considération. Toutefois, un budget plutôt réduit (sur un total de 46 associations, 16 ont déclarées avoir un budget inférieur à 50.000CHF ; 7 un budget entre 50.000CHF et 150.000CHF ; pour les autres associations cette information n'est pas disponible) ne permette pas aux associations de se consacrer à des activités qui ne soient pas à court terme. Bien que le développement de projets de coopération concerne 21 associations, le reste des associations est engagé dans l'organisation d'événements culturels, conférences, débats et dans des activités pour faciliter l'intégration des migrants.

Parmi les projets réalisés, 9 associations ont réalisé des projets avec plus de 50.000CHF, 5 associations avec moins de 10.000CHF, 4 entre 10.000 et 20.000CHF. L'éducation/formation est le domaine plus répandu (17 associations) ; suivi par notamment le thème de la santé (14 associations) et de la sensibilisation/information (13 associations).

Si dans ce domaine le nombre de projets sur le développement rural, l'emploi et l'environnement était plutôt réduit, une nette augmentation d'intérêt vers ces thématiques est maintenant remarquable parmi les projets que les associations souhaiteraient désormais réaliser. 17 associations ont l'intention de mettre en place des projets sur le développement rural, 8 sur l'emploi, 10 sur l'environnement. L'éducation/formation, la santé et la sensibilisation continuent en revanche à être les thèmes de développement privilégiés.

2. Amérique Latine et Caraïbes

La population originaire de l'Amérique Latine et des Caraïbes dans les deux Cantons compte 19.751 personnes, selon les données 2011 de l'Office Fédéral de la Statistique. 10.643 personnes dans le Canton de Genève dont 4.055 hommes (38,1%) et 6.588 femmes (61,9%) et 9.108 personnes dans le Canton de Vaud dont 3.482 hommes (38,2%) et 5.626 femmes (61,8%). Une significative majorité de population féminine est présente dans les deux cantons.

Il est important de faire remarquer que les chiffres précédents augmenteraient ostensiblement en prenant en compte les sans-papiers provenant de cette région. Selon la Commission Fédérale pour les Questions de Migrations "l'Amérique latine est la région d'origine la plus fréquemment citée pour les sans-papiers vivant actuellement en Suisse. C'est aussi ce que confirment toutes les études de cas menées dans le cadre de l'enquête de l'ODM » (Efonayi-Mäder; Schönenberger; Steiner, 2010). D'après l'enquête menée en 2004 sur la population sans-papiers en Suisse, cette population réside principalement dans le Canton Zurich (19-20.000), le Canton de Vaud (12-15.000) et le Canton de Genève (8-12.000). La principale origine des sans-papiers dans les trois cantons est latino-américaine.

En relation avec les associations participantes à l'étude, sur les 77 associations d'Amérique Latine et des Caraïbes répertoriées dans la base de données et contactées lors de l'envoi du questionnaire en ligne, 24 associations (30,4%) ont participé à l'enquête, 10 associations du Canton de Genève et 14 du Canton de Vaud. Ces associations sont assez jeunes, la plupart ayant été créées dans les années 2000 (13 associations), d'autres sont nées dans les années 1990 et seulement deux ont vu le jour dans la décennie des années 1980. Les premiers latino-américains à venir en Suisse ont été les chiliens et argentins qui fuyaient des dictatures ; puis, dans les années 1990, avec l'ère de la mondialisation, sont arrivés de nouveaux migrants en provenance d'autres pays et en quête d'un meilleur avenir pour eux et leurs familles.

Ces organisations sont très diverses. Concernant leur appartenance géographique, les unes cherchent à réunir la communauté de la région, d'autres concentrent leur intérêt sur un pays en particulier, d'autres encore proviennent d'une localité ou région d'un pays particulier. En termes d'organisation, certaines sont structurées d'une manière simple, d'autres sont beaucoup plus structurées et leurs associations sont de type ONG. Parmi les 24 associations, il y a trois cas particuliers qui se différencient des autres : une association d'étudiants d'origine brésilienne à l'Université de Lausanne, une association des chercheurs colombiens et une association informative, un journal pour la population Latino.

Sur les 24 associations, 9 des 10 associations du Canton de Genève ont complété la totalité du questionnaire, une association n'en a rempli que les deux premières parties, l'information générale de l'association et le fonctionnement. Cette association a contacté les responsables de l'étude afin d'informer qu'elle ne se considère pas comme une association issue de la migration car ses membres sont d'origine mixte (suisse et originaires du pays soutenu), bien qu'elle soit dans la base de données des autorités compétentes. Cependant, elle a exprimé son intérêt à participer aux ateliers de formation organisés par le Groupe de Travail Migration et Développement et elle a fait partie des participants. Dans le Canton de Vaud, 11 associations sur 14 ont complété tout le questionnaire et trois associations n'en ont rempli que la première partie sur l'information générale de l'association. Une hypothèse sur cet abandon du questionnaire peut être leur structure simple axée principalement au niveau local, et leur non intérêt pour des projets de coopération. A Genève, une association a contacté les responsables de l'étude pour informer qu'elle n'était pas intéressée à participer et que son travail se concentre sur la prestation de services à sa communauté à Genève et à son intégration.

Parmi les associations qui ont participé à l'enquête, la plupart sont des associations simples (22 associations). Deux sont des associations amicales. Leur principale expertise est dans les domaines de l'éducation, la sensibilisation/information et la culture. Leur domaine d'intervention est équilibré entre celles qui travaillent dans la culture et celles qui travaillent dans la coopération. Les associations sont plutôt axées au niveau local (12 associations), neuf associations considèrent que leurs actions ont un impact au niveau international, deux voient leur action se dérouler au niveau national et une travaille tant au niveau local qu'au niveau international. En termes de membres, les associations latino-américaines et caribéennes sont de taille plutôt petite, onze sur vingt-quatre associations ont moins de 20 membres, six ont entre vingt-et-un et cinquante, quatre ont entre cinquante-et-un et cent membres et seulement trois associations ont plus de cent membres.

Leurs objectifs sont principalement liés à la culture, suivis par l'action sociale et humanitaire et la lutte contre la pauvreté, au même rang que l'intégration sociale et des populations migrantes. Ces associations entreprennent des activités dans les domaines de la culture, de la coopération et du social, plusieurs d'entre elles exerçant dans tous les domaines. Elles organisent des événements culturels (15 associations), s'engagent dans des projets de coopération (13 associations) et dans l'intégration de leurs communautés (12 associations).

De même que pour la plupart des associations ayant participé à l'enquête, la source principale de financement des associations latino-américaines et caribéennes est les cotisations de membres. Cependant, il faut noter que presque la moitié des associations, 11 sur 24, ont reçu un appui financier de la part des entités publiques. Leurs budgets sont limités, <50,000 pour la plupart, et cela se répercute directement sur les ressources humaines disponibles, lesquelles sont inférieures à 5, dans le cas où les associations ont répondu cette

question. Leurs bénévoles oscillent entre 5-20 personnes, ces associations comptent donc fortement sur leurs bénévoles pour la réalisation des leurs activités et leurs objectifs.

La mise en place de projet de coopération dans les domaines de l'éducation/formation et de la sensibilisation/information est la plus répandue au sein des associations d'Amérique Latine et des Caraïbes, le même nombre d'association (6) ayant réalisé de projets dans ces domaines dans chaque Canton. Dans le Canton de Genève, les associations se sont aussi investies dans des projets de santé (4 associations) et de culture (4 associations). D'autres domaines sont apparus dans les réponses, mais avec une représentativité moindre, plusieurs réponses étant possibles à cette question. Trois des dix associations ayant participé à l'enquête dans le Canton de Genève n'ont pas d'expérience dans des projets de coopération et une n'a pas répondu à cette partie du questionnaire. Dans le Canton de Vaud, les projets relatifs à la santé (3 associations) sont aussi représentés ainsi que ceux liés à l'environnement (2 associations). 4 des 14 associations ayant participé à l'étude n'ont pas d'expérience dans les projets de coopération et trois associations n'ont pas répondu à cette partie du questionnaire.

En termes de budgets investis dans ces projets, ceux-ci oscillent entre 10,000 et 50,000CHF dans le Canton de Genève et, dans le cas de deux associations, leur budget est supérieur à 50,000CHF, tandis que dans le Canton de Vaud les budgets sont principalement de moins de 10,000CHF et, dans le cas de deux associations, entre 10,000 et 50,000CHF.

En termes de projets envisagés, les mêmes domaines d'intérêt persistent : l'éducation/formation (8 associations dans le Canton de Genève, 10 associations dans le Canton de Vaud), la sensibilisation/information (5 associations dans le Canton de Genève et 7 associations dans le Canton de Vaud), la santé (5 associations dans chaque Canton), la culture dans le Canton de Genève (7 associations) et l'environnement dans le Canton de Vaud (3 associations). Le domaine du renforcement de la société civile prend de l'importance (7 associations dans le Canton de Genève et 4 associations dans le Canton de Vaud). Une association dans le Canton de Genève propose un domaine qui n'était pas dans le questionnaire, à savoir l'économie solidaire.

La plupart des associations souhaitent mener leurs projets dans leur région d'origine (5 associations dans le Canton de Genève, 10 dans le Canton de Vaud) et même dans des pays en particuliers comme le Brésil, la Colombie, L'Equateur et Haïti. Cependant, il y a aussi un intérêt manifeste dans le cas du Canton de Genève à entreprendre des projets en Amérique Latine et en Afrique (3 associations) et à entreprendre de projets en Suisse dans les deux Cantons (1 associations dans le Canton de Genève et 2 dans le Canton de Vaud). Dans ce dernier cas, les associations assument une conception plus ample du développement dans le cadre du lien entre la migration et le développement, en mettant l'accent sur une partie aussi importante que le développement du pays d'origine, celle de l'intégration dans le pays d'accueil.

Les associations d'Amérique Latine considèrent qu'elles ont des fortes compétences principalement dans les domaines de la gestion de projets (7 associations dans le Canton de Genève, 9 associations dans le Canton de Vaud), dans le domaine de la sensibilisation/lobbying (4 association dans le Canton de Genève) et dans le domaine de la communication (9 associations dans le Canton de Vaud). Dans le Canton de Genève, elles souhaitent principalement un appui en termes de réseautage et partenariat (7 et 6 associations respectivement), tandis que, dans le Canton de Vaud, elles souhaitent plutôt des informations, des formations (12 associations) et, comme dans le Canton de Genève, un partenariat (12 association). En termes de formation, les associations demandaient principalement des

ateliers en recherche de fonds (7 associations dans chaque Canton) et suivi comptable et financier (6 associations dans chaque Canton). Dans le cas des associations basées dans le Canton de Genève, elles sont aussi intéressées par des ateliers en renforcement institutionnel et en suivi et évaluation de projets (6 associations respectivement). Pour leur part, les associations basées dans le Canton de Vaud demandaient des ateliers en stratégies de communication (7 associations), en compétences interculturelles dans la gestion de projets et en renforcement institutionnel (4 associations respectivement).

3. Asie

La population d'origine asiatique dans les deux Cantons est de 28.660 personnes, selon les données 2011 de l'Office Fédéral de la Statistique. 15.320 personnes dans le Canton de Genève, dont 7.165 hommes (46,8%) et 8.155 femmes (53,2%) et 13.340 personnes dans le Canton de Vaud, dont 6.432 hommes (48,2%) et 6.908 femmes (51,8%). Une légère majorité de population féminine est présente dans les deux cantons.

Dans la présente étude, 39 associations d'Asie ont été répertoriées dans la base de données et contactées lors de l'envoi du questionnaire en ligne. Une quantité minimale de 3 associations (7,7%) a participé à l'étude : 2 associations du Canton de Genève dont les pays d'origine sont la Chine et le Sri Lanka et 1 du Canton de Vaud dont le pays d'origine est l'Inde. Une des associations a été créée dans les années 1980, une est née dans les années 1990 et la dernière a vu le jour dans les années 2000.

Deux des associations concentrent leur travail sur le domaine de la culture et l'interculturalité et une sur le domaine de la coopération et la solidarité. Leur axe est local dans deux de cas, la troisième association axant son travail au niveau international et plus particulièrement au Sri Lanka. Le nombre de leurs membres oscille entre 50-300 personnes.

Parmi ces associations de type simple dans deux de cas et amicale dans le troisième, la promotion de la culture d'origine (2 associations) et l'aide financière aux enfants au Sri Lanka (1 association) sont les objectifs de leur action. L'association chinoise est active dans la réalisation de conférences/débats, d'événement culturels, de projets de coopération et dans le service aux migrants ; ses domaines d'expertise sont la culture, le développement urbain, l'éducation/formation, l'environnement, la santé et la sensibilisation/information. L'association sri lankaise est active dans le transfert de fonds et son domaine d'expertise est l'éducation et la formation. Enfin, l'association indienne est active dans les événements culturels et son domaine d'expertise est la culture. En 2011, elles ont disposé d'un budget de moins de 50,000CHF (1 association) et entre 50,000 et 150,000CHF (2 associations). Leurs ressources financières sont obtenues principalement grâce aux cotisations de membres et donations, aucune des associations n'ayant eu recours aux contributions publiques. Elles sont appuyées par moins de 5 ou entre 5 et 10 bénévoles dans la réalisation de leurs activités.

En termes d'expérience dans le domaine de la coopération, deux associations ont affirmé avoir déjà mené des projets dans les domaines du renforcement de la société civile et la culture. Une de ces deux associations a aussi entreprise des projets dans l'éducation/formation, la sensibilisation/information et la troisième association n'a pas d'expérience dans ce domaine. Leurs projets ont été de taille plutôt petite (<10,000CHF). Elles souhaiteraient mener des projets dans leur région d'origine dans les domaines de l'éducation/formation (2 associations), du renforcement de la société civil, de la culture et du développement rural.

Ces associations asiatiques souhaiteraient recevoir un appui d'accompagnement, un partenariat (2 associations) et du réseautage, ainsi qu'une formation dans les domaines des compétences interculturelles dans la gestion des projets (2 associations), de la recherche de fonds, du renforcement institutionnel de l'association et des stratégies de communications.

4. Afrique du Nord et Moyen Orient

Cette catégorie est composée par les associations originaires d'une vaste région qui s'étend depuis le Maroc au Nord-ouest de l'Afrique jusqu'à l'Iran au sud-ouest de l'Asie et qui comprend la majorité des pays du Maghreb et du Moyen Orient (Algérie, Arabie Saoudite, Bahreïn, Égypte, Émirats Arabes Unies, Iran, Iraq, Israël, Jordanie, Kuwait, Lebanon, Lybie, Maroc, Oman, Qatar, Syrie, Tunisie, Turquie, Yémen).

Dans les cantons de Genève et de Vaud, les migrants arabes ont constitué un tissu associatif relativement limité par rapport au large nombre des habitants du Maghreb et du Moyen Orient présents dans les deux cantons.⁸ Les associations issues de la diaspora arabe sont 66 selon les informations disponibles (39 associations dans le canton de Genève et 27 dans le canton de Vaud).

Malgré le manque des données précises concernant leurs taux d'activité et la création de nouvelles associations (elles ne se sont pas inscrites dans les bases de données officielles), cette enquête a permis d'obtenir un aperçu de la réalité de 17 associations (10 du Canton de Genève ; 7 du Canton de Vaud).

Les associations qui ont répondu au questionnaire ont été créées principalement dans les années 2000, une époque plutôt récente par rapport aux premiers flux migratoires des personnes en provenance des pays arabes. Selon une étude menée par la Commission Fédérale pour les Questions de Migration (CFM), il y a eu une très forte croissance de la population arabe en Suisse à partir des années 1960, en particulier dans les cantons à dominante urbaine tels que Zurich, Berne, Argovie, Saint-Gall, Vaud et Genève (Gianni, 2010). Comme pour les autres communautés étrangères, la population arabe a connu plusieurs phases d'immigration liées à des raisons économiques mais aussi politiques. Déjà, à partir des années 1960, un flux de ressortissants du Moyen Orient avait commencé à s'établir en Suisse. Ce mouvement a continué avec les exilés d'Afrique du Nord qui échappaient aux guerres civiles et dictatures et continue aujourd'hui avec des nouveaux migrants qui arrivent en Suisse à la suite du printemps arabe.

En tenant compte de cela il est donc intéressant de voir que la plupart de ces associations ont été créées dans une période particulièrement sensible aux discussions sur la démocratie, les libertés individuelles et les droits humains dans la région du Maghreb et du Moyen Orient.

Les 17 associations arabes installées dans les cantons de Genève et de Vaud se caractérisent fondamentalement par les aspects suivants : premièrement, elles présentent une certaine hétérogénéité de nationalités, de cultures (Ex : 4 associations du Kurdistan, 3 du Maroc, 1 du Liban, 1 de l'Iran) et un axe d'intervention plutôt international (8 associations). Deuxièmement, une prépondérance d'associations est de type simple (14 associations). Troisièmement, des associations avec un domaine d'intervention particulièrement focalisé sur la promotion de la culture et de l'interculturalité.

⁸ En Suisse dans les années 2000 la population originaire du Maghreb et Moyen Orient comptait environ 78.174 résidents (Source : Office fédéral de la statistique, Neuchâtel).

Les associations, en particulier celles du canton de Vaud, semblent répondre plus souvent à des critères culturels et sociaux, comme par exemple l'appartenance nationale. Il s'agit d'un aspect intéressant à relever, surtout en considérant que la politique d'intégration mise en place dans ce canton est de type « différencialiste ». Ce modèle de politique se base sur « un respect de la différenciation culturelle en démarquant d'ailleurs les composants de la société en étrangers et suisses. On attend de l'étranger un effort d'adaptation important s'il veut faire partie du noyau central de la société » (Cattacin ; Kaya, 2001).

Les (4) associations kurdes qui ont répondu au questionnaire, par exemple, s'engagent principalement dans le domaine culturel afin de faire connaître les traditions et les coutumes de leurs peuples. Sensibiliser l'opinion publique sur les questions du Moyen Orient et sur la situation des droits humains dans toutes les régions kurdes semble aussi représenter un domaine d'importance particulière pour ces associations. En outre, leur engagement ne se limite pas aux problèmes du pays d'origine mais concerne aussi le pays d'accueil. Ainsi, en promouvant les droits et l'intégration des migrants kurdes, ces associations représentent un pont entre leur communauté et la Suisse, un lieu d'accueil fondamental pour aider la communauté à s'intégrer dans son nouvel environnement.

Parmi les associations des migrants qui sont actives sur le plan de la coopération et de la solidarité (9 associations), il est intéressant d'observer que presque la moitié focalisent leurs actions sur des projets de promotion des droits humains, alors que les autres travaillent plutôt dans des projets de promotion de la culture nationale, d'intégration des migrants et de transfert de fond. Selon les données disponibles, seule une association est engagée dans des projets de coopération à proprement parler.

L'organisation d'événements culturels (15 associations), de conférences/débats (12 associations) et la mise en place de projets visant l'intégration des migrants (11 associations) restent les domaines d'activité principaux pour la plupart des associations du Maghreb et du Moyen Orient. Offrir des services pour les migrants et développer des projets de coopération sont par contre des activités menées seulement par 7 associations.

En considérant l'expertise, c'est dans les domaines de la culture et de l'éducation/formation que se concentrent les meilleures compétences et capacités du personnel des ces associations. La sensibilisation de l'opinion publique et le renforcement de la société civile représentent également un domaine d'expertise mais dans une mesure relativement moindre.

En ce qui concerne le capital économique on relève que la plupart des associations sont autofinancées. 14 associations disposent de ressources financières grâce à la cotisation de leurs membres ou à des donations (8 associations). Selon les données disponibles, seules trois associations ont pu bénéficier de subventions publiques. La majeure contribution de la part de ces associations ne provient donc pas des ressources économiques, vu que la plupart disposent d'un budget très limité de moins de 50.000CHF, mais plutôt du travail bénévole d'environ 5-10 personnes.

Les domaines de l'éducation (8 associations) et le renforcement de la société civile (6 associations) sont les secteurs dans lesquels ces associations ont développées la plupart des projets. Dans les projets à mettre en place, cette tendance semble aussi être beaucoup plus adoptée par les autres associations qui souhaiteraient mettre en œuvre des projets principalement dans ce cadre (éducation : 12 associations ; renforcement de la société civile :

12 associations) ainsi que dans le domaine culturel (12 associations) et dans celui de la sensibilisation de l'opinion publique (7 associations).

En ce qui concerne les compétences des associations, il est à noter que la plupart ont de l'expertise en communication (11 associations) mais seulement 7 associations ont déclaré d'avoir des compétences dans la gestion de projets. A la question relative à quel type de formation elles souhaiteraient recevoir, les réponses ont révélé un intérêt particulier vers les questions suivantes : recherche de fonds (11 associations), renforcement institutionnel de l'association (7 associations), compétences interculturelles (6 associations), identification et formulation des projets (6 associations), suivi et évaluation des projets (6 associations). Par rapport à d'autres types de soutien souhaités afin de renforcer l'institution de leur association et développer plus de projets, figurent non seulement la formation et l'information (11 associations) mais en premier le partenariat (12 associations).

VI. Conclusion

L'information obtenue par l'enquête représente un important pas vers la construction d'une carte plus détaillée des associations de migrants des cantons de Genève et Vaud. Aujourd'hui, grâce à cette étude, le Groupe de Travail « Migration et Développement » dispose de données plus précises sur 90 associations issues de la diaspora dans les deux Cantons.

De manière générale, les associations ayant participé à l'enquête sont des associations simples (84,4%), de taille petite, aspect qui se voit reflété dans la taille de leur budget (<50.000CHF) et leur nombre d'employés (<5 employés), ainsi que dans le fait que ces structures sont fortement tributaires des cotisations de leurs membres et des particuliers, à travers des cotisations d'appartenance (90,8%) et des donations (72,4%).

Une majorité d'entre elles sont actives dans le domaine de la coopération (52,9%), suivi par celui de la culture (45,9 %), leur axe se situant au niveau international principalement (51,7%). Plus de la moitié de ces associations ont été créées dans les années 2000 (51,1%) et, en général, elles comptent moins de 20 membres (41,6%). Un aspect clé à remarquer est l'importance du soutien bénévole dans leur action : en effet, 79 associations sur 82 ayant répondu à cette question affirment compter sur 5-20 bénévoles au sein de leur association.

Il est important de noter que, même si les associations affirment que leur domaine d'intervention est la coopération, leurs objectifs sont plutôt liés à la culture. Leur intérêt pour la promotion de leur culture et l'importance donnée à l'interculturalité est évident (27 associations). Les enjeux de l'intégration de leurs communautés en Suisse (13 associations) sont également importants, tout comme les enjeux de solidarité envers les populations vulnérables à travers l'action sociale et humanitaire (13 associations) ; les enjeux liés à la coopération au développement, le codéveloppement et le développement scientifique et technologique (10 associations) et au développement durable, économique, écologique et social (8 associations) sont aussi présents dans les objectifs des associations recensées.

Leurs activités se concentrent sur les domaines de la coopération et de l'organisation d'événements culturels, en particulier les associations africaines, alors que pour la plupart des associations d'Amérique Latine et des Caraïbes, de l'Asie et du Maghreb et du Moyen Orient, mettre en place des activités orientées vers l'organisation d'événements culturels et de projets visant l'intégration des migrants semble être un aspect prioritaire. Sensibiliser l'opinion publique, améliorer les conditions économiques et sociales du pays d'origine à travers la mise en place de projets de développement ou codéveloppement semble aussi être un domaine

d'importance particulière pour ces associations. Dans le même temps, faire connaître sa culture et ses traditions au pays d'accueil représente un aspect fondamental pour faciliter l'intégration des leurs communautés en Suisse. Ce choix bidirectionnel de s'engager à la fois dans des projets de développement pour le pays d'origine et dans des actions pour faciliter l'inclusion sociale des migrants est probablement une conséquence d'une politique ambivalente adoptée par l'Etat.⁹

Ces associations travaillent pour l'intégration sociale, économique, culturelle et politique de la population migrante au quotidien de la société d'accueil et pour faire valoriser l'apport de migrants au pays ; elles organisent des conférences et débats sur des sujets liés aux situations auxquelles les migrants doivent faire face afin de faire connaître leur réalité parmi la population locale et d'autres populations migrantes.

Cinquante-neuf associations ont de l'expérience dans le domaine de la coopération dans deux thématiques principalement, lesquelles peuvent être explorées simultanément, l'éducation/formation (51 associations) et la sensibilisation/information (33 associations), ce qui est lié à leur domaine d'expertise principal, l'éducation (63 associations). Elles manifestent un intérêt marqué à continuer à travailler sur ces deux thématiques, ainsi que sur celle de la santé (26 associations) et du renforcement de la société civile (25 associations). La plupart des associations ont un budget projet plutôt modeste, de moins de 10,000CHF (17 associations) ou de plus de 50,000 CHF (16 associations).

En termes d'intérêt futur à développer ce type de projets, des 81 associations ayant répondu cette question, 72 ont donné une réponse positive, tandis que neuf associations ont affirmé ne pas être intéressées par ce domaine. Les associations intéressées souhaiteraient développer leurs projets sur les mêmes thématiques précédemment mentionnées, l'éducation/formation et la sensibilisation/information, mais aussi dans celle du renforcement de la société civile dans les quatre régions ainsi qu'au niveau local en Suisse.

En ce qui concerne les personnes ayant répondu l'enquête, il y a presque parité en termes de genre (51,9% hommes/ 48,1% femmes) et la plupart ont plus de trente-cinq ans. 51 personnes parmi 90 président leur association.

Etant donné l'importance de la coopération au développement pour la FEDEVACO et la FGC, ces résultats constituent une bonne base pour le travail futur en termes de possibles partenariats ou la constitution d'un réseau d'associations.

En termes de compétences des associations, celles-ci manifestent avoir de l'expertise dans la gestion de projets (43%) et dans la communication (40%), demandent du soutien principalement par le biais de partenariats ainsi que de formation et information et explicitent un intérêt pour des formations dans les thématiques de la recherche de fonds (55 associations), des stratégies de communication (42 associations) et du renforcement institutionnel (40 associations).

En ce qui concerne les régions, les associations africaines sont les plus nombreuses dans les deux Cantons et suivent les tendances générales en termes de fonctionnement, expérience et intérêt pour le développement ainsi que concernant leurs besoins et intérêts, mais il est important de noter quelques particularités : si dans le Canton de Genève les

⁹ S. Cattacin en collaboration avec Morena La Barba, *Migration et Association – La vie associative des migrants – une exploration de leur rôle et développement en Europe occidentale*, Université de Genève, Genève, 2007

associations ont surtout mis en place des projets de coopération, dans le Canton de Vaud les associations semblent être plus actives dans l'organisation d'événements culturels. 17 associations (37%) parmi les 46 ayant participé à l'enquête ont fait appel aux contributions publiques et s'intéressent à développer des projets de coopération sur les thématiques du développement rural et de l'emploi, en plus des thématiques préférées par la plupart des associations.

Les associations latino-américaines et caribéennes suivent aussi les tendances générales mais ont aussi quelques particularités en termes de financement des activités : 11 associations sur 24 (45,9%) ont eu recours aux fonds publics. Les associations latino-américaines ont des compétences fortes dans la sensibilisation/lobbying dans le Canton de Genève et dans la communication dans le Canton de Vaud. En ce qui concerne l'appui souhaité, elles demandent du réseautage et s'intéressent à des formations dans la thématique du suivi comptable et financier dans le Canton de Genève.

Etant donné la participation réduite des associations asiatiques, les informations obtenues dans l'enquête ne sont pas représentatives, mais il est néanmoins important de noter qu'elles suivent les tendances générales dans tous les aspects. Leur seule particularité serait qu'elles s'intéressent à des formations dans la thématique des compétences interculturelles dans la gestion de projets.

Les associations de l'Afrique du Nord et du Moyen Orient, comme toutes les associations des autres régions, suivent les tendances générales. Cependant, leur domaine d'intervention est particulièrement focalisé sur la promotion de la culture et de l'interculturalité. Parmi les projets à mettre en place, il y a un fort intérêt à mettre en œuvre des projets dans le domaine de l'éducation, du renforcement de la société civile, de la culture et de la sensibilisation de l'opinion publique principalement.

Les résultats de l'étude montrent une potentialité manifeste du rôle que les associations de migrants peuvent jouer dans le domaine de la coopération au développement et l'intégration de ces communautés dans les deux cantons. Elles sont des acteurs déjà structurés, avec une volonté d'engagement citoyen évident, disposant de partenaires dans les pays d'origine dans certains cas et ayant de l'expérience dans divers domaines d'action, en plus d'un accès à un large réseau au sein des leurs communautés.

En ce qui concerne les services fournis à leurs communautés, elles jouent un rôle de pont entre « ici », la Suisse, les Cantons de Genève et Vaud, et « là-bas », leurs pays d'origine, les pays en développement. Elles représentent aussi un système de soutien, un espace de loisir, un facteur de socialisation, de ressources identitaires et communautaires, d'entraide. Elles jouent aussi un rôle clé dans le renforcement des capacités de migrants et dans la sensibilisation à leurs droits.

Le grand défi au bon développement de leur action est la limitation des ressources économiques et humaines, qui se répercute directement sur leurs projets, plutôt de petite taille, ce qui pose des difficultés à engendrer les changements qu'elles veulent produire. Une action possible afin de résoudre ce problème est d'accompagner les associations dans leurs démarches de recherche de fonds publics. Dans le même temps, leur action devient difficile dans un contexte de forte concurrence entre les diverses associations face aux communautés d'origine, en termes de membres et face aux autorités locales, en termes de soutien. Afin de résoudre cet inconvénient les outils du partenariat et réseautage doivent être renforcés. Dans cette voie, il est clé de faire appel à un réseau élargi d'acteurs impliqués dans des projets de

développement dont la responsabilité est partagée entre tous, afin d'étendre les potentialités de leur action et du partenariat avec des agences de développement comme opportunité pour la professionnalisation, la qualification et le renforcement de capacités des migrants.

Comme dit préalablement, le rôle potentiel des associations de migrants est incontournable, il est dans l'intérêt collectif que ces associations des migrants participent davantage à la formulation de politiques de coopération et à la mise en place de projets qui concernent directement leurs communautés.

Références

- BCI (2011) *Contacts dans les milieux de la migration*. Bureau Cantonal pour l'Intégration des Etrangers et la Prévention du Racisme, Canton de Vaud, Lausanne.
- Castles, S; Delgado Wise, R (2007) *Migración y Desarrollo : perspectivas desde el sur*. Colección Migración. Universidad Autonoma de Zacatecas, Mexico
- Cattacin, S, en collaboration avec Morena La Barba, C (2007). « Migration et organisation. La vie associative des migrants – une analyse sur la base d'une recherche exploratoire sur l'organisation des migrants italiens en Suisse ». Genève et Neuchâtel : Département de Sociologie/SFM.
- _____ ; Kaya,B (2001) « Le développement des mesures d'intégration de la population migrante sur le plan locale en Suisse », Forum Suisse pour l'étude des migrations, Discussion Paper 11, Neuchâtel
- CSP (2007) *Contacts pour l'intégration des personnes immigrées*. Centre Social Protestant, 5^{ème} édition, Lausanne.
- De Haas, Hein (2006a), «How governments and development agencies can support diaphora involvement in the development of origin countries». <<http://www.imi.ox.ac.uk/pdfs/engagingdiasporas-hein-de-haas.pdf> >.
- Efionayi-Mäder, D ; Pecoraro, M, Steiner, I (2011) La population subsaharienne en Suisse: un aperçu démographique et socioprofessionnel, Swiss Forum for Migration and Population Studies et Université de Neuchâtel, 2011
- _____ ; Schönenberger, S; Steiner, I (2010) «Visage de sans papiers en Suisse. Evolution 2000-2010». Forum Suisse pour l'Etude des Migrations et de la Population (SFM) - Université de Neuchâtel; Commission Fédérale pour les Questions de Migration Confédération Suisse. Berne
- Genoud, C (2008) «Migration et Projets de Coopération au Développement. Rapport de l'étude menée sur la base des projets soutenus par la Fédération genevoise de coopération. Fédération Genevois de Coopération, Genève.
- Gianni, M en la collaboration de M. Schneuwly Purdie, S. Lathion, M. Jenny (2010) «Vie musulmane en Suisse». Commission Fédérale pour les Questions de Migration CFM, 2010
- Ghosh B. (2006) *Myths, rhetoric and realities. Migrants Remittances and Development*. IOM, The Hague Process on Refugees and Migration, Geneva.
- GTZ (2009) «Cooperating with Diaspora Communities. Guidelines for practice». Federal Ministry for Cooperation and Development Germany, Eschborn.
- Ionescu D. (2006) "Engaging diasporas as development partners for home and destination countries: challenges for policy makers" OIM, Migration research series, N. 26, Geneva.

- Kappur, D (2004) Remittances: the new development mantra? UNTACD, G-24 Discussion Paper Series, # 29, Avril, Geneva.
- Kaya, B en collaboration avec D. Efonayi-Mader et S. Shonenberger (2011) «Agir en faveur de l'intégration des migrants en Suisse Romande. Situation et perspectives de développement d'une approche interculturelle». Forum Suisse pour l'étude des migrations, université de Neuchâtel, Etude 58, Neuchâtel.
- Lanly, G (2001) «Les associations d'immigrants et le développement du lieu d'origine. L'exemple de deux communautés rurales de l'Etat de Oaxaca». Working Paper # 10, Rural Development Review, FAO.
- Le Net, M; Werquin, J (Ed) (1985) *Le volontariat, aspects sociaux, économiques et politiques en France et dans le monde*. La Documentation Française, Paris.
- Levit, P (1998) «Social Remittances: Migration Driven Local-Level Forms of Cultural Diffusion» in: International Migration Review, 32(4).
- Lucas R.(2005) *International migration and economic development : lessons from low-income countries*. Northampton, E. Elgar
- Matthey, L; Steiner, B (2009) «Nous, moi – les autres. Les associations de migrants et la formation de l'identité: une approche internaliste». Document sur la politique de migration. Commission Fédéral pour les Questions de Migration CFM. Berne
- Moret, J; Dahinden, J (2009) «Vers une meilleure communication. Coopération avec les réseaux des migrants ». Document sur la politique de migration. Commission Fédéral pour les Questions de Migration CFM. Berne
- Portes, A; Escobar, C; Walton Radford, A (2005) *Immigrant Transnational Organizations and Development: A Comparative Study*, Migration and development Center- Princeton University
- Perrin, N; Martinello, M; Centre de l'Ethnicité et des Migrations -Université de Liège (2011) *Les pratiques transnationales des migrants en Belgique. Vecteur d'intégration ou de repli communautaire?*. Fondation Roi Baudouin, Bruxelles.
- Orozco, M (2007) «Migrant Hometown Associations and opportunities for development : A global perspective ». Inter-American Dialogue. Migration Information Source. Migration Policy Institute, Washington
- Somerville, W; Durana, J; Terrazas, A (2008) «Hometown Associations: An untapped resource for immigrant integration? ». Migration Policy Institute, Washington.
- Signal Consulting (2002) « Typologie des associations ». Suisse

Annexe I. Questionnaire

INFORMATIONS GENERALES SUR VOTRE ASSOCIATION

1. Nom de l'association

2. Coordonnées

Adresse

Code postal

Ville

Téléphone

Email

Web

3. Type d'association

Coopération/solidarité

Culturelle

Faitière

Interculturelle

Religieuse

Autre _____

4. Axe de l'association

Local

National

International

Autre _____

5. Nom du président

6. Personne de contact (si différent du président)

7. Date de création

8. Lieu de création

9. Nombre de membres

FONCTIONNEMENT

Objectif principal

10. Veuillez indiquer l'objectif principal de votre association

Activités

11. Veuillez indiquer les principales activités de votre association

(Plusieurs réponses possibles – max. trois)

Conférence/débat

Événements culturels

Lobbying

Projets de coopération

Recherche

Soutien aux migrants
Transfert de fonds

Domaine d'expertise

12. Veuillez énumérer les principaux domaines d'expertise de l'organisation

Culture
Développement rural
Développement urbain
Education/Formation
Environnement
Emploi
Santé
Sensibilisation/information
Renforcement société civile
Autre _____

Ressources financières

13. Comment financez-vous vos activités ? (plusieurs réponses possibles)

Consultances / mandats
Contributions publiques
Cotisations des membres
Donations
Autre _____

14. Votre budget annuel 2011 se situe entre :

< 50,000 CHF
50,000 CHF – 150,000CHF
150,000CHF – 300,000CHF
300,000CHF – 500,000CHF
> 500,000CHF

Ressources humaines

14. Personnel fixe

< 5 employés
5-10 employés
>10 employés

15. Bénévoles

< 5
5 -10
10 - 20
20 – 50
> 50

EXPERIENCE ET INTERET POUR LE DEVELOPPEMENT

16. Votre association a-t-elle déjà mené des activités en lien avec le développement de votre pays d'origine ou d'un autre pays au sud ? (Si oui, continuez avec les questionnes suivantes si non passez directement à la question 19).

Oui
Non

17. Type de projet(s)

Développement rural
Développement urbain
Education/Formation
Environnement
Emploi
Santé
Sensibilisation/information
Renforcement société civile, culture
Autre _____

18. Budget(s) du projet

< 10,000CHF
10,000 – 20,000CHF
20,000CHF – 50,000CHF
> 50,000CHF

19. Votre association a-t-elle un intérêt ou des souhaits de développer des projets de développement dans un pays du sud ?

Oui
Non

20. Quel type de projet aimeriez-vous mettre en place ?

Développement rural
Développement urbain
Education/Formation
Environnement
Emploi
Santé
Sensibilisation/information
Renforcement société civile, culture
Autre _____

21. Dans quelle région ?

Afrique
Amérique latine
Asie
Maghreb et Moyen Orient
Autre _____

BESOINS ET INTERET

22. Quelles sont les compétences fortes de votre association?

Administration
Communication
Gestion de projets de coopération
Recherche
Recherche de fonds
Sensibilisation/Lobbying

Autre _____

23. En dehors du soutien financier, de quel autre type d'appui votre association aurait-elle besoin ? (plusieurs réponses possibles)

Accompagnement

Information

Formation

Réseautage (« networking »)

Partenariat

Autre _____

24. Dans le cas de besoin de formation, quel(s) type(s) de compétences pourrait/pourraient vous être utile(s) ? (plusieurs réponses possibles)

Compétences interculturelles dans la gestion de projets

Identification et formulation des projets

Recherche de fonds

Renforcement institutionnel de l'association

Stratégies de communication

Suivi et évaluation des projets

Suivi comptable et financier de projets

Autre _____

25. Genre de la personne ayant répondu au questionnaire

Masculin

Féminin

26. Age de la personne ayant répondu au questionnaire

moins de 35 ans

entre 36 et 45 ans

entre 45 et 55 ans

plus de 55 ans

27. Poste de la personne ayant répondu au questionnaire

Annexe II. Liste des associations ayant répondu au questionnaire

1. A.A.E. - Association un Avenir par l'Ecole
2. ACIS – Asociacion Colombiana de Investigadores en Suiza
3. Agrupacion Cultural Recopilacion Andina Ecuador
4. AMND
5. Ascal
6. Asociación Venezolana Suiza (AVES)
7. Aspafrique Suisse
8. Assak - Lisanga
9. Association Bana Kalamu
10. Association Barrio Latino
11. Association Calabash
12. Association Cap-Vert Genève
13. Association CMS
14. Association Culturelle du Machreq arabe en Suisse
15. Association Culturelle du Pérou
16. Association Culturelle Kurde
17. Association des Dominicains en Suisse
18. Association pour les Droits Humains au Kurdistan d'Iran - Genève (KMMK-G)
19. Associations Espérance pour les Enfants
20. Association des étudiant·e·s brésilien·ne·s et des ami·e·s du Brésil
21. Association de Femmes Rwandaises en Suisse « Umuhuza »
22. Association pour de Fonds Kurdes de Ismet Chérif Vanly (AFKICV)
23. Association des Gabonais de Suisse
24. Association Kallpa - Genève
25. Association Keiser Initiative for Uganda
26. Association Kuu Tinaa
27. Association des Marocains Résidant en Suisse
28. Association Nour
29. Association l'Oeil de l'Enfant
30. Association Orient Occident
31. Association Oyili de Lausanne
32. Association le Paradis
33. Association PONTCH-Chine
34. Association pour la Promotion des Droits Humains (APDH)
35. Association des Ressortissants et Sympathisants du Sénégal
36. Association Rosaid
37. Association Solidarité Femmes Africaines de Genève (ASFAG)
38. Association Suisse - Niger
39. Ayni - Suisse
40. BADIL
41. Ben-Soba
42. Casona Latina
43. Centro Cultural Cores do Brasil
44. Christine Pellegrini
45. Club Haïtien de Suisse
46. Co-habiter
47. Conférence des Eglises Africaines en Suisse (CEAS)
48. Congo et Compagnie

49. Entrelaçar
50. Espace Afrique International
51. Espace d'échanges interculturels arabo – suisse (SANABEL)
52. Fondation Suisse Maroc pour le Développement Durable (FSMD)
53. Haïti Culture
54. HOZA - Femmes et solidarité pour les orphelins et les victimes de la violence au Burundi
55. IDH - Suisse
56. Indian Association Lausanne
57. InterAfrica
58. Journal bimestriel ecos lationamericanos
59. KOMKAR (Association des Travailleurs et de la Culture du Kurdistan en Suisse)
60. Les Diambars
61. Lectures Partagées
62. Le Voyage de l'Amitié : des Bibliothèques pour le Sénégal
63. L'Iran, berceau des Mille et Une Cultures
64. Lumière pour Haïti
65. Maison Kultura
66. Maison Populaire de Genève
67. MEDES/SAPCOM
68. Nature, Environnement et Développement au Sénégal (NEDZIG)
69. Ndigbo Switzerland
70. NOVISSI - Fraternité
71. Oasis du Nord Vaudois
72. Organisation pour la Communication en Afrique et de Promotion de la Coopération Economique Internationale (OCAPROCE International ONG)
73. Pont Universel
74. Raízes - Association pour la Langue et la Culture brésilienne
75. Regards Africains
76. Réseau de Formation et de Recherche sur les Migrations Africaines REFORMAF
77. SARAMANDA - Aide aux enfants du Sri Lanka
78. Silvia Oliveira
79. Socio-Culture21
80. Solidarité Europe Boma
81. Tchad Agir Pour l'Environnement (TCHAPE)
82. Think Lebanon
83. Tierra Incognita
84. To Go To Togo
85. Univers Cultures
86. Université populaire africaine en Suisse
87. Uraba-Global Suisse-Colombie
88. Urunana
89. Vers Voluntarado Ecuatoriano Residente en Suiza
90. Yaakaare - R.E.D.H.R.I.C